

# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## En patrouille dans Chicago



**A la suite du sauvage attentat qui coûta la vie à sept personnes, la police a lancé ses automitrailleuses dans les rues malfamées de la « capitale du crime ».**

**(Lire, page 5, l'article de notre correspondant particulier)**

# LANTERNE SOURDE

## UNE LOI SCÉLÉRATE

**L'**ÉCHO prolongé que notre article du 14 février sur *L'Enfance malheureuse* a provoqué dans le public, et qui s'est manifesté par un courrier volumineux, nous incite à revenir sur la loi « scélérate » du 24 mars 1921, sur le vagabondage des mineurs.

On en connaît le principe, exprimé par cette formule sèche, inhumaine :

« Sont considérés en état de vagabondage les mineurs de dix-huit ans qui, ayant quitté sans motif le domicile de leurs parents, de leur tuteur ou de l'autorité à laquelle ils sont confiés, n'ayant ni domicile ou logement en garni, sont trouvés errants ou bien vivent de la débauche ou de métiers prohibés. »

Que l'on considère comme vagabonds ces pauvres petites épaves, soit. Que l'on ait eu l'idée de compléter une législation, encore bien imparfaite, sur l'enfance malheureuse — nous prohibons volontairement du vocabulaire cette expression inique : « l'enfance coupable » — parfait. Mais que le seul remède auquel se soit complu le législateur paresseux réside dans l'incarcération et que le seul asile offert à des pauvres êtres sans défense soit la prison, cela est proprement inouï, intolérable !

La Petite Roquette recueille, en ce moment, des centaines d'enfants, ramassés sur le pavé, sans un sou en poche...

Un les y enferme pendant quelques semaines; après quoi, traduits en correctionnelle, ils sont rendus à leurs parents, si ceux-ci les réclament, ou, dans le cas contraire, envoyés dans un patronage jusqu'à leur majorité.

Pourquoi cette incarcération pour des innocents ? La prison ne vaut que pour ceux qui ont commis une faute : étendue à d'autres, elle devient odieuse.

Le malheur a-t-il jamais été considéré comme une faute ? De quel droit enferme-t-on dans une cellule des malheureux ? Et quels malheureux !... D'ordinaire, ce sont des enfants martyrisés par des parents indignes et qui sont poussés à s'évader du logis sordide... Un grand magistrat, qui a consacré sa vie à ce douloureux problème de l'enfance, nous disait récemment que, dans la majorité des dossiers qu'il avait à examiner, il aurait trouvé plus juste la comparaison en correctionnelle des parents du petit vagabond que celle du gamin... On arrête l'enfant et pour quoi pas le père ou la mère qui ont failli à leur devoir et qui, eux, sont les vrais coupables ?...

Et pourquoi, enfin, avoir choisi une prison comme lieu d'asile ? Pourquoi ne pas avoir créé des centres d'instruction professionnelle, tenant à la fois de l'hôpital et de l'atelier, pour soigner de jeunes corps, affaiblis par les privations ou la souffrance, et pour donner à ces enfants le goût du travail utile et le moyen de gagner leur vie ?...

Mais comment s'est-il trouvé un homme pour estimer que la prison s'imposait aux petits vagabonds ? Un homme ?... Une majorité parlementaire !

Il faut, sans retard, abroger la loi du 24 mars 1921.



## DÉTECTIVE - CLUB

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la carte annuelle Fr. 20  
Prix réduit pour les abonnés à *Déetective* ..... Fr. 15

Adresser toutes les demandes d'inscription au Secrétaire-Général de « *Déetective-Club* », 35, rue Madame, Paris VI<sup>e</sup>.

### Une regrettable erreur

Ovide Chazel, secrétaire général de La Voix républicaine, a été condamné, lundi dernier, par la cour d'assise de la Seine, à quinze ans de travaux forcés, parce qu'il avait tué à coups de revolver, rue de la Chaussée-d'Antin, son ancien camarade Morisseau, candidat malheureux aux élections législatives.

Le meurtre n'avait pas d'autre raison qu'une dette impayée de 250 francs !...

Parmi les témoins de moralité cités par la défense, figurait un prélat imposant, Mgr Périer, évêque in partibus de Carthage, orateur réputé.

Mais il faut croire que l'éloquence de la chaire n'enseigne pas à ceux qui en sont doués la prudence nécessaire, car on eut la stupeur d'entendre ce témoin de qualité dire, en parlant du crime de Chazel, que c'était une « regrettable erreur ».

Du coup, M<sup>e</sup> Henry Torrès, avocat de la partie civile, bondit et, avec une émotion contenue mais vibrante, il donna à Mgr Périer une sévère leçon, de nature à rendre l'évêque in partibus de Carthage plus exigeant, désormais, sur le choix de ses mots...



### Pour l'amour des rats

L'amour d'une femme pour les rats a complètement révolutionné tout un quartier de Londres.

Cette femme déclare que les rats sont des créatures charmantes. Chaque soir et chaque matin, elle dépose pour eux de la nourriture dans son jardin.

La nouvelle de son hospitalité se répandit dans la gent ratière, qui se réunit pour faire honneur à ces repas.

Le quartier a subi une véritable invasion de rongeurs.

Les voisins ont protesté avec véhémence contre cette femme au cœur trop tendre et ils ont réclamé l'intervention de la police.

Malheureusement, il n'existe pas de loi quel animal dans son propre jardin.

### Un hommage à « Déetective »

Il arrive une bien curieuse aventure à l'un de nos excellents confrères, hebdomadaire illustré dont le titre s'apparente à une enseigne d'opticien.

Cet hebdomadaire vient de « découvrir » Chicago, et de publier un article sur ses repaires, sa pègre, ses crimes... en somme la réédition du reportage que *Déetective* offrit à ses lecteurs dans son premier numéro, il y a donc quatre mois ! Les mêmes histoires y sont racontées, les mêmes personnages évoqués.

*Déetective* remercie son excellent confrère de l'hommage qu'il rend à la rapidité et à la sûreté de ses informations.



### Quand on a la vocation

Un homme pâle, aux traits tirés, entra l'autre jour dans la rédaction d'un grand journal de Boston.

Il raconta qu'il était un ancien forçat, relâché depuis quelques jours, et qu'il ne pouvait trouver de travail nulle part. Il voulait redevenir honnête, travailler, mais personne n'avait confiance en lui. Est-ce que les journalistes ne pourraient pas l'aider à trouver quelque chose ?

Il demanda à un reporter de l'accompagner pendant quelques jours et d'écrire ensuite un papier sur les tribulations et les difficultés d'un ancien forçat qui veut rentrer dans le droit chemin. Le reporter accepta, flairant une enquête intéressante, et rendez-vous fut pris pour le lendemain matin.

A l'heure dite, le jeune homme pâle rencontra le reporter et celui-ci, lui glissant 5 dollars dans la main, l'invita à prendre une tasse de café avant de se mettre en route.

Ils s'assirent dans un café. Soudain, l'ex-forçat, voulant être très propre pour mieux jouer son rôle, exprima le désir d'aller se laver les mains. Il disparut dans la direction des lavabos, laissant le journaliste devant son café.

Le reporter attendit longtemps, mais il ne devait plus revoir l'« honnête forçat » ni ses 5 dollars.

### Du feu, s'il vous plaît !

Que vous soyez bien disposé ou non et quel que soit votre interlocuteur, il est dangereux, en Allemagne, de refuser du feu à un étranger désireux d'allumer sa cigarette, sa pipe ou son cigare.

Le refus est considéré comme une insulte et vous pouvez être condamné à une forte amende et même à l'emprisonnement.

C'est ce qui est arrivé l'autre jour à Dresde. Vers neuf heures du soir, Herr Krauss, les mains dans les poches et un cigare aux lèvres, se hâtait de rentrer chez lui.

Soudain, un homme s'avança vers lui et le pria de lui donner du feu.

Herr Krauss, qui n'avait pas envie de s'arrêter, lui répondit un peu brusquement et continua son chemin.

Mais l'étranger prit tellement à cœur le refus de Herr Krauss qu'il le poursuivit et le fit arrêter par un agent de police.

Ce dernier se contenta de prendre l'adresse de Herr Krauss et celui-ci, très ennuyé, put rentrer chez lui.

L'homme à la cigarette éteinte ne s'en tint pas là : il poursuivit Herr Krauss devant la justice.

Ce dernier fut condamné à payer une légère amende.

Il fit appel. La cour de Dresde le déchargea de l'amende, mais les juges tinrent à déclarer que : « refuser du feu à un passant constitue une insulte ».



### Un président élégant

Depuis quelques semaines, la cour d'assises de la Seine compte un président énergique, parfois brutal, et dont les avocats disent, à tort ou à raison, qu'il est plutôt un avocat général et que ses questions ressemblent fort à un réquisitoire. Ce magistrat est M. Bacquart, tout jeune conseiller à la cour, et qui fut auparavant le plus parisien de nos juges d'instruction.

C'est à lui qu'étaient confiées les affaires délicates : trafic de stupéfiants, plaintes en adultère qui mettaient en cause des gens du monde...

Président d'assises, M. Bacquart a voulu relever la profession : il porte la robe rouge avec une élégance suprême et il tranche ainsi sur ses prédécesseurs, qui, dans cette fonction suprême, se faisaient remarquer par le plus choquant négligé.

### Les « moutons » à l'audience

Il est choquant de voir à quelle catégorie de témoins s'adresse parfois le ministère public pour soutenir l'accusation.

On se rappelle l'attitude scandaleuse de cet infâme « mouton », Gauthier de Roy, escroc dix fois condamné, au procès du docteur Bougrat : les chroniqueurs judiciaires les plus modérés ne purent taire leur indignation, en voyant l'avocat général multiplier ses prévenances envers cet immonde individu...

La semaine dernière, à Versailles, la femme Bruzy, condamnée à mort, vint déposer contre une de ses anciennes compagnes de cellule, la veuve Vallé, meurtrière de son amant, et qui fut ensuite frappée de la peine capitale... Mercredi, c'était le forçat Skopowicz, un des bandits polonais de la bande à Zinzuk, qui venait charger, devant le jury de la Seine, un de ses compatriotes, Solacweski...

Toutes ces dépositions, visiblement partiales, n'avaient pour but que d'obtenir une réduction de peine, et la justice, en les provoquant, perd beaucoup de son prestige.



### L'horreur de l'eau provoque un drame

Faverio di Biasse est un brave et honnête cordonnier de Buenos-Aires. Il réussit, par son travail acharné, à mettre de côté 8.000 pesos.

Mais souvent, dans le petit appartement où il habitait avec sa mère, âgée de 72 ans, éclataient des disputes violentes, qui intriguèrent les voisins. Un jour, la vieille poussa des cris tellement perçants que des gens allèrent chercher la police, laquelle trouva Faverio blessé grièvement au ventre.

Interrogé, il expliqua que sa mère avait une horreur incompréhensible de l'eau.

Depuis 5 ans, elle ne se lavait plus. Ne pouvant plus supporter son odeur, Faverio avait essayé à plusieurs reprises de la laver de force. La dernière fois, il décida d'avoir enfin raison de sa résistance ; mais les cris de la vieille amenèrent la foule. Alors, pour échapper au scandale, il tenta de se tuer en se plongeant un couteau de cuisine dans le ventre.

Faverio fut transporté à l'hôpital et sa mère fut lavée d'autorité, aux frais de l'Etat.

### PASSE-PARTOUT.

#### Rendons à César...

Une erreur matérielle nous a fait signer André Mercier la nouvelle parue, dans le numéro du 14 février, sous le titre *L'Enigme de l'Ermitage*. Il fallait lire en réalité Armand Mercier, l'auteur bien connu de *L'Aventure* amoureuse de Pierre Vignal.

#### Une école de détectives

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est le 9 mars, à 15 heures, 19, rue Blanche, que l'Institut technique de criminologie donnera sa grande séance publique.

Le détective Ashelbe exposera le programme de l'Ecole des détectives et recevra les adhésions.

Nul doute que les émules de Sherlock Holmes ne soient nombreux.

## Attention !

### DÉTECTIVE

se fait un devoir d'avertir ses lecteurs désireux de s'abonner que les bulletins d'abonnement qui lui parviendront après le 15 mars 1929, n'auront pas droit à la prime promise aux cinq premiers mille abonnés. A cette date ce chiffre sera largement dépassé.

Ceux de nos abonnés qui sont désireux de bénéficier de cette prime trouveront, page 15, tous les titres des livres parus dans la passionnante collection des « Chefs-d'Œuvre des Romans d'Aventure ». Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ;  
3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;  
Ils les recevront à leur domicile (frais de port à leur charge).

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

# Le Grand Referendum-Concours de DÉTECTIVE

## Règlement

**Article premier.** — DÉTECTIVE vous a présenté dix hommes, dix forçats, et a ouvert devant vous leur dossier.

**Article Deuxième.** — Vous avez à répondre à la question suivante :

Si vous aviez le droit de grâce, auquel d'entre ces dix forçats octroieriez-vous la grâce ? Les gagnants seront ceux qui auront désigné le nom ayant obtenu la majorité des suffrages.

**Article Troisième.** — Pour éliminer les *ex-æquo*, les concurrents doivent aussi répondre aux questions suivantes, qui serviront à les départager :

1<sup>o</sup> Quelle sera la liste type des dix forçats désignés par les suffrages ?

2<sup>o</sup> Combien de voix d'écart sépareront le premier du second ?

**Article Quatrième.** — Ce questionnaire rempli, envoyez-le sous pli cacheté, en y joignant les dix bons du Concours, découpés dans DÉTECTIVE à partir du n<sup>o</sup> 7 jusqu'au n<sup>o</sup> 17.

**Article Cinquième.** — Les enveloppes contenant les réponses devront être parvenues avant le 15 Mars, à DÉTECTIVE, 35, rue Madame (6<sup>e</sup>), et devront porter la mention « Concours ». Ce délai est prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril pour nos abonnés et lecteurs habitant les colonies et l'étranger.

**Article Sixième.** — Les résultats du Concours seront publiés dans DÉTECTIVE entre le 15 Avril et le 1<sup>er</sup> Mai 1929.

## 1<sup>er</sup> PRIX : 30.000 francs en espèces

2<sup>e</sup> prix : Un phonographe Columbia (valeur 6.000 frs).

3<sup>e</sup> prix : Une motocyclette Rovin (valeur 4.000 frs).

4<sup>e</sup> prix : Un phonographe Columbia (valeur 3.500).

5<sup>e</sup> prix : Un phonographe Columbia (valeur 2.100 frs).

6<sup>e</sup> prix : Une automotorette (valeur 1.800 frs).

7<sup>e</sup> prix : Un poste de T. S. F. Créo (valeur 1.800 frs).

8<sup>e</sup> prix : Un poste de T. S. F. Créo (valeur 700 frs).

9<sup>e</sup> prix : Une bicyclette de Course Christophe (valeur 625 frs).

10<sup>e</sup> prix : — — — — —

11<sup>e</sup> prix : — — — — —

Nous publierons prochainement la liste des nombreux prix restant attribués au Referendum-Concours.

# DÉTECTIVE

1 Franc  
16 pages  
35, Rue Madame, Paris  
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel  
Directeur-Rédacteur en Chef

## La chasse aux voleurs de diamants

**N**on, n'ignore que l'Afrique australe est la plus grande productrice de diamants dans le monde, et tout semble indiquer qu'elle ne sera pas déçue de ce rang avant longtemps. Depuis quelques semaines, les journaux de Londres publient chaque jour des nouvelles sur la découverte de champs diamantifères qui attirent au Transvaal des milliers d'aventuriers, avides de prendre part à la curée avant que de puissantes compagnies aient acheté les terrains.

Ces faits me remémorent le séjour que je fis, il y a quelques années, dans cette partie de l'Afrique. J'avais été prévenu que la Compagnie de Beers, qui a presque entièrement monopolisé l'extraction et la vente des diamants, entretenait d'innombrables détectives ; mais j'imaginai que je n'aurais affaire avec eux qu'à mon arrivée à Kimberley, centre de l'industrie diamantifère et siège social de la fameuse compagnie.

Quelle ne fut pas ma surprise, une heure après ma descente du train qui m'amenait de Capetown, de lire dans un journal de Kimberley un long écho consacré à ma modeste personne !

Mon nom, mes trois prénoms, mon âge, ma qualité, le titre du magazine que je représentais, ma nationalité, rien n'avait été omis. J'en fus d'autant plus abasourdi que je n'avais, me semblait-il, confié ces détails à personne, pendant les quarante-huit heures que je venais de passer à Capetown.

A la réflexion, je me souvins toutefois que j'avais échangé dans un bar de cette ville quelques propos avec un compatriote, jeune Français qui, d'après ses dires, travaillait comme comptable dans une grosse maison d'importation.

Je compris un peu tard que ce concitoyen n'était qu'une unité dans l'armée de *spies* à la solde de la de Beers, qui pouvait vraisemblablement leur assurer des appointements enviables : à l'époque, elle produisait chaque année pour près de 6 millions de livres sterling de diamants !

Traduisez ces livres en francs, et vous aurez l'équivalent d'un budget supérieur à celui de maintes républiques américaines.

A Kimberley, je crus constater que le garçon qui me servait au restaurant, l'autre qui s'occupait de ma chambre au Rhodes Hotel, le troisième qui consentait à cirer mes souliers, s'occupaient de mes affaires (de celles qui m'amenaient en ces parages !) avec le plus vif intérêt. Ce dont je suis bien certain, c'est que les poches de mes vêtements étaient minutieusement fouillées la nuit, pendant mon sommeil, sans que, d'ailleurs, il en disparût le moindre objet.

Je puis encore affirmer ce détail : le matin de mon départ, soit après une semaine de séjour, je m'aperçus que des doigts agiles avaient déconstruit et reconstruit les doublures de mon veston et de mon gilet ! Pourquoi ces perquisitions vestimentaires au-



Sous la surveillance d'un inspecteur, les indigènes font un premier tri des pierres extraites dans la journée

tant qu'anonymes ? Certaines lois que la de Beers a réussi à faire promulguer interdisent l'achat de diamants bruts, sauf chez les marchands assermentés, qui ne sont, en somme, que des employés du trust des diamants.

Toute personne en la possession de qui la police publique ou privée trouve la moindre pierre brute s'expose à de lourdes amendes, à des mois de prison et à l'immanquable expulsion non seulement du district, mais de l'Afrique australe.

Partout, dans les hôtels, les restaurants, les bars, les véhicules publics, aussi bien qu'au Post Office et sur les murs des maisons, vous pourriez voir des affiches prévenant visiteurs et touristes qu'ils s'exposent aux plus graves ennuis s'ils cèdent au désir de se procurer à bas prix les plus médiocres de ces précieux cailloux.

Quant aux nègres que l'on surprend en possession d'un diamant, leur compte est bon ! S'ils s'en tirent avec plusieurs années de baigne, ils béniront la justice des blancs.

Outre les ingénieurs et les employés, qui sont tous de race anglaise, les quatre mines de la compagnie ont un personnel ouvrier composé de deux mille blancs et de dix-huit mille *kaffirs*, nom sous lequel on englobe tous les indigènes, qu'ils soient cafres, zoulous ou hottentots.

Les blancs, qui vivent généralement en famille, ont le droit de sortir chaque soir des *compounds*, ou concessions. On ne les fouille jamais quand ils en sortent ; mais ils sont étroitement surveillés par des détectives.

Les noirs, eux, *signent* (façon de dire, puisqu'ils sont totalement illettrés) des engagements de quatre mois, durant lesquels ils sont prisonniers dans les *compounds* : ils ne peuvent en sortir sous aucun prétexte, même pour aller voir une épouse, un fils, un père gravement malades. Naturellement, il leur est impossible de rece-

voir des visites : c'est le cloître étroitement fermé. Mais, en dehors de leurs huit heures de travail, ils peuvent circuler librement sur des espaces assez vastes, les mines de la compagnie formant un territoire d'un seul tenant d'une superficie de plus de 30 kilomètres carrés.

Ils y trouvent des magasins, où ils peuvent se procurer les objets les plus variés, sans parler des vivres. On ne leur vend pas de liqueurs fortes, seulement des boissons légèrement alcoolisées.

Quand ils retournent au travail, on leur fait changer de vêtements. Lorsqu'ils reviennent des galeries, ils se revêtent à nouveau, s'ébattent dans une piscine, puis reprennent possession de leurs vêtements que les détectives ont eu le temps d'examiner sous toutes les coutures.

Ces précautions ne suffisent pas à la vigilance de la compagnie, payée pour se méfier : il fut un temps où l'on pouvait calculer que la moitié seulement des pierres extraites atteignait les coffres-forts de la de Beers !

Tout son territoire est encerclé par une double enceinte de « barbelés » formant des palissades hautes de 3 à 4 mètres, sur une compacte épaisseur de 50 centimètres, et que renforcent des câbles électriques sans cesse parcourus par un courant à haute tension.

Ces deux premières barrières, brillamment illuminées la nuit, bordent un chemin de ronde où circulent des gardes armés, qu'accompagnent des chiens féroces.

Chacune des cinq mines, comme aussi chaque *depositing floor* (terrasse où est versée la terre diamantifère avant son traitement), est entourée à son tour d'une double barrière analogue.

Enfin, des fils électriques disposés un peu partout, et invisibles pour le profane, avertissent au besoin les gardiens du point exact où des visiteurs nocturnes tentent de se frayer un chemin.

Et, malgré tous ces moyens de défense, la compagnie estime que l'on lui vole encore, bon an mal an, pour plus de 500.000 livres sterling de diamants !

Comment s'y prennent les « chapardeurs » ? Il est bien évident qu'ils ont leurs secrets. Jadis, les nègres n'hésitaient pas à avaler des diamants... deux ou trois jours avant l'expiration de leur contrat. Mais on prit l'habitude de les... purger, en les enfermant pendant cinq jours dans des locaux appropriés.

J'ai eu longtemps en ma possession une série de photographies qu'il eût été impossible de reproduire dans un journal : elles montraient les différentes perquisitions corporelles auxquelles étaient soumis les noirs avant de reconquérir leur liberté...

Le procédé le plus couramment adopté par les ouvriers de Kimberley pressés de faire fortune paraît être le suivant :

L'homme résolu à s'approprier un diamant l'enveloppe dans un lambeau d'étoffe qu'il a souillé de terre pour le rendre moins visible. La nuit, il lance le précieux projectile par-dessus les enceintes de fil de fer et dans une direction donnée.

Généralement, il a des complices extérieurs qui viennent ramasser l'objet, ou il s'en chargera lui-même, après avoir pris soin de le lancer un jour ou deux avant sa libération.

Mais, huit fois sur dix, d'après ce que me confie un détective de Kimberley, le voleur se fait prendre après qu'il a vendu le produit de son larcin, sauf si l'acheteur joue de finesse avec la police secrète et qu'il garde le plus impénétrable secret sur sa « transaction ».

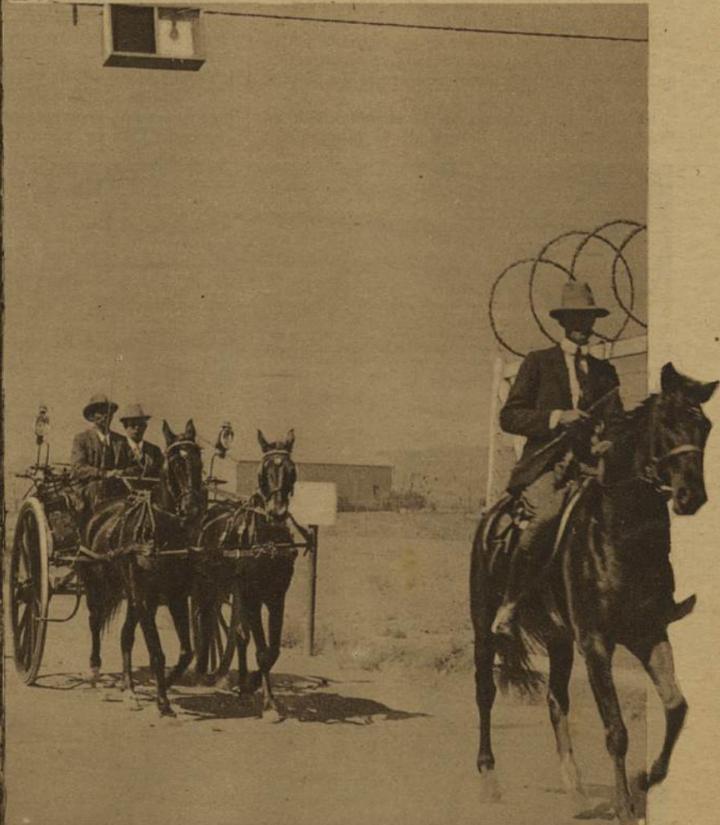
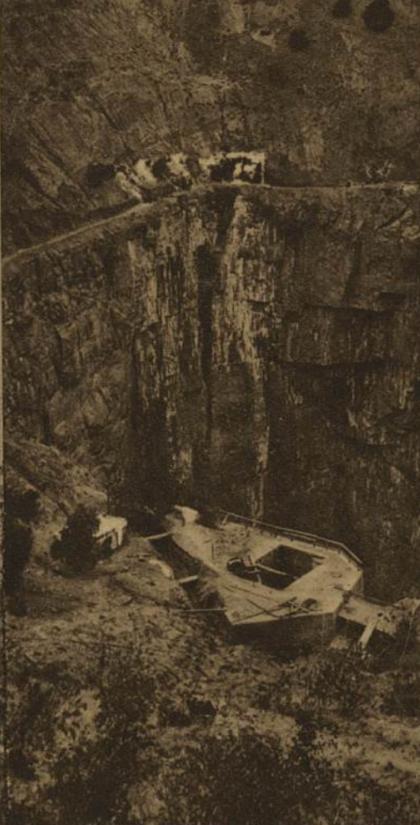
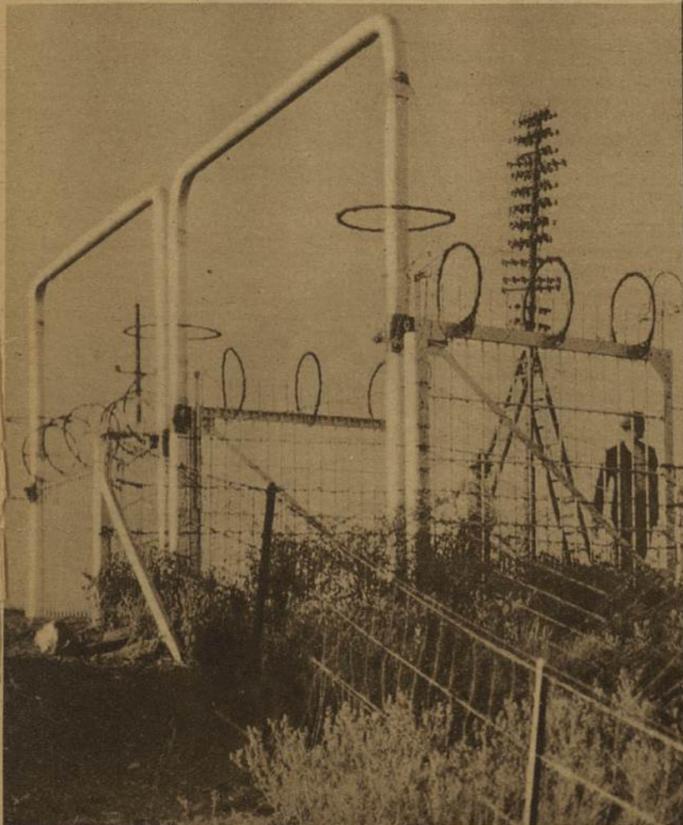
La compagnie entretient des experts qui peuvent déterminer, à la vue d'une pierre, de quel district et de quelle mine elle provient. En remontant ainsi aux sources, le *kaffir* est pincé, et il lui en coûte gros, comme je l'ai dit.

Cependant, j'ai des raisons de croire que les proportions formulées par mon ami de Kimberley ne sont pas réelles et que beaucoup de belles pierres passent en contrebande pour gagner la Hollande ou les Etats-Unis.

Car on peut dire, en principe, que tous les blancs de Kimberley qui ne travaillent pas aux mines sont des receleurs, quand ils ne sont pas des détectives à la solde du trust.

Et je ne mettrais pas ma main au feu pour jurer que certains, dans le nombre, ne cumulent pas les deux métiers !

Victor, FORBIN.



A gauche : la double enceinte de « barbelés », renforcés par des câbles électriques. — Au centre : le puits principal des mines de Beers. — A droite : un garde à cheval armé escorte la voiture qui mène au dépôt central les pierres précieuses.

# La Légion Étrangère

## refuge des affligés

**L**es journaux ont rapporté récemment l'idée saugrenue — mais tellement légionnaire ! — de ces deux soldats du III<sup>e</sup> Étranger au Maroc qui, ivres, un soir de prêt, s'en furent casser la croûte chez un gargonier indigène. Celui-ci ne put leur servir les saucisses qu'ils désiraient. Sans la moindre hésitation, saisissant la hachette du cuisinier, l'un des gaillards se sectionna les doigts d'une main pour qu'on les rôtît, et il s'en fallut de peu que son camarade l'imitât.

Et c'est peut-être le même jour que les feuilles relatant la lutte contre l'inondation en Algérie nous décrivait les pionniers de la Légion poussant l'émulation dans le dévouement jusqu'à la folie. C'était à qui risquerait le plus, à qui enfoncerait le plus profondément dans les tourbillons boueux pour tenter de consolider les assises d'un pont ébranlé.

Et tout cela par orgueil, par bravade, pour l'honneur de la Légion, car il y avait, sur les rives de l'oued grossi, des civils et aussi des soldats appartenant aux régiments réguliers, à qui il fallait montrer ce qu'osent des Légionnaires.



Type d'officier de la légion étrangère

C'étaient bien les mêmes hommes que j'avais vus en Moyen Atlas et dans le Rif : chacun d'eux éprouvant le besoin de montrer à son camarade de rang qu'il n'avait pas peur, et cela parce que, Russe ou Allemand ou Turc, obscurément il se sentait investi de la charge de représenter son pays au feu.

Toute la légion étrangère tient dans les deux épisodes que je citais plus haut. Un brin de folie, le cafard chronique, l'orgueil de corps recréant, chez des individus qui l'ont parfois perdu, un honneur particulier, chatouilleux à l'extrême, la contagion de l'héroïsme née de cet esprit de corps, voilà qui donne à la légion étrangère un caractère qui n'a son pareil dans aucune armée du monde.

Et cependant comme on la connaît mal, en France même ! Dans l'esprit de la plupart des

gens, la légion étrangère est avant tout un refuge sans cesse ouvert à tous les bandits en rupture de prison. Légion et Bataillons d'Afrique, c'est à peine si l'on fait la différence entre ces étrangers qui servent sous un nom de fantaisie et la lie de nos régiments réguliers.

Les amateurs de belles histoires ne veulent songer qu'au romanesque de la Légion, à ce cloître où des désespérés et des vaincus cherchent l'oubli d'un passé trop lourd. Régiment des cœurs brisés, armée des aventuriers malheureux, certes l'imagination a beau jeu ; le thème est vaste. Entre ce parent de Guillaume II, qui mourut, peu avant la guerre, de dysenterie et de désespoir quelque part dans le Sud Oranais, et cet évêque qui, simple soldat, au soir des combats, devant les tombes, récitait les prières liturgiques, il y a place pour les héros de tant de drames, de tant de tragédies secrètes ! Princes ou fripouilles, la belle égalité que celle de ces hommes sans espoir qui n'ont, devant le danger, que le seul souci de la réputation de leur régiment !

On se souvient que, dès avant la guerre, l'Allemagne mena, contre elle campagne sur campagne. Elle a recommencé après 1918. L'Angleterre a paru vouloir l'imiter. Le Légionnaire Harwey, libéré à la demande des autorités de son pays, a été, dès son retour en Angleterre, enrôlé par ceux qui souhaitent la question de la Légion Étrangère, soit posée à Genève, à l'occasion du prochain centenaire de sa fondation.

Que le service à la Légion Étrangère soit dur, on ne saurait le nier. Mais la discipline y a des souplesses qu'on ne voit que là. Elle s'accommode à l'esprit tout particulier de ces gaillards. Elle est tantôt rude, tantôt paternelle. Nulle part ailleurs, le contact entre l'officier et l'homme n'est si étroit.

Pendant le temps que j'y ai servi — 5 ans, dans la troupe — j'ai vu partir, au moment de la libération, beaucoup de camarades qui sont revenus au bout d'un mois ou d'un an.

Ils avouaient que la vie civile, avec ces incertitudes, les affolait et que, vue d'Europe, la Légion leur paraissait un refuge où, moyennant l'acceptation de certaines servitudes, ils seraient délivrés de l'inquiétude du lendemain.

Parmi les anciens Légionnaires qui n'ont pas rengagé, je n'ai pas rencontré un seul homme qui ait gardé un souvenir fâcheux du temps passé dans les régiments étrangers. Au contraire, j'ai noté, chez tous, un culte touchant du souvenir et une tendance très nette à faire inconsciemment du prosélytisme.

Je suis entré dans la Légion en 1921, au moment où l'afflux des engagés provoquait une crise de croissance dont elle souffrit pendant plus de trois ans. Légionnaire de 2<sup>e</sup> classe, caporal, sergent, rien de ce qu'on y sent, de ce qu'on y pense, de ce qu'on y fait — ni de ce qu'on y souffre — ne m'est resté étranger.

Mes postes d'observation étaient bons. Ce fut d'abord le peloton des élèves caporaux, à Bel-Abbès, qui réunissait tous ceux des nouveaux engagés que la connaissance du français, un passé militaire, le goût du commandement, le désir d'arriver, désignaient pour les cadres. Puis ce fut une compagnie d'instruction dans le Sud Oranais, où, chef de section, j'eus à mener des gens de cinq nationalités différentes. En trois mois, nous y dégrossissions des hommes qui, peu après, se faisaient tuer, très proprement, au Levant ou au Maroc.

Un séjour de quelques semaines au bureau de la Place d'une garnison de la ligne du Sud me donna le loisir d'observer et d'écouter les pauvres hères, cueillis la veille par la patrouille, ivres et furieux, fous de cafard, et qui, de sang-froid, ne se souvenaient de rien. J'y ai vu aussi, chaque jeudi, les préventionnaires qu'on dirigeait sur le conseil de guerre d'Oran. Je connaissais l'affaire et l'histoire de chacun d'eux. J'ai parfois assisté, comme interprète, aux interrogatoires. J'ai vu pleurer une cynique crapule



Le légionnaire

que le nom de sa mère, doucement prononcé par l'officier, fit écrouler, sanglotant, parce qu'il n'y avait pas de galerie pour laquelle il pût crâner. J'ai vu des voleurs, des assassins partir, le sourire aux lèvres, pour le conseil de guerre, leur troisième, leur cinquième, leur septième « falot » !

Le samedi, les gendarmes ramenaient déser-teurs et « absents illégalement », pauvres types enchaînés, honteux, écrasés de fatigue, inertes et presque contents quand on les enfermait dans la prison, parce qu'ils s'y sentaient en sécurité, défendus contre eux-mêmes.

Dans leurs récits, le faux se mêlait si intimement au vrai que personne n'aurait su les démêler, et j'ai pu mesurer à quel point eux-mêmes étaient dupes des fables qu'ils contaient à leurs chefs.

Et ces deux vieux soldats qui s'entre-tuaient pour l'amour d'un jeune dont le teint était frais et les yeux bleus ! Et ces Bulgares qui massacrèrent un camarade, un intime, qu'on fusilla sans qu'on en pût tirer un mot ! Et telle mort héroïque dont nous étions deux ou trois à savoir qu'elle était un beau suicide ! Et ces dévouements admirables, ces actes de camaraderie qui témoignaient la plus parfaite abnégation !

Pendant plus de trois ans, au Maroc, cette Légion dont j'avais suivi la formation en Algérie, je l'ai vue à l'œuvre là où, sans conteste, elle est reine.

Un poste, long de 30 mètres, large de 25, à la lisière de l'insoumission, dans une région aride du Moyen Atlas, où, à la solitude, aux privations s'ajoute la menace incessante et sournoise du coup de fusil qui part on ne sait d'où, d'un coude de la piste, d'une levée de terre, voilà bien l'endroit choisi pour suivre les réactions de vingt hommes que tout, nationalité, langue, origine, culture, passé, contribue à éloigner les uns des autres et que tient uniquement la discipline et une tâche à eux confiée qu'ils ont l'orgueil de bien faire, justement parce qu'ils sont des légionnaires et qu'ils n'ont plus au monde que cet orgueil.

Quand ils venaient me trouver, à l'occasion d'un rengagement, d'une lettre reçue, d'une punition, ou simplement parce que, à bout de nerfs, ils n'en pouvaient plus, ce n'étaient pas des mannequins raidis que j'avais sous les yeux, mais des hommes, masque tombé.

Dans mon étroite cellule, j'ai entendu de lamentables confessions, de quoi leur donner le droit à toutes les indisciplines, s'il n'y avait, par-dessus tout, l'obligation du service.

Pendant la guerre, au Maroc, la légion était le boulot et la réserve de ces groupes mobiles passe-partout qui permirent au maréchal de tenir l'empire. En France, le 1<sup>er</sup> régiment de marche de la Légion Étrangère venait en tête de la division marocaine. Il avait groupé sous son drapeau à fourragère rouge tous ceux qui, en Europe, avaient senti le besoin de contribuer, de leur personne, à la victoire française.

A la fin de la guerre, les engagés pour la durée des hostilités regagnèrent leur pays, et le régiment de marche, après un bref séjour en Alsace, retourna en Algérie, réduit à un faible effectif. Mais cette poignée de vieux chevronnés, serrés autour du drapeau devenu légendaire, c'était un ferment qui, dans le flot des engagés nouveaux, allait recréer le vieil esprit.

La démobilisation des armées européennes, le chômage, les grèves, toutes les incertitudes de l'après-guerre, vinrent, une fois de plus, justifier l'existence de cette légion qui n'est pas seulement le refuge des affligés, mais aussi la nourricière des affamés.

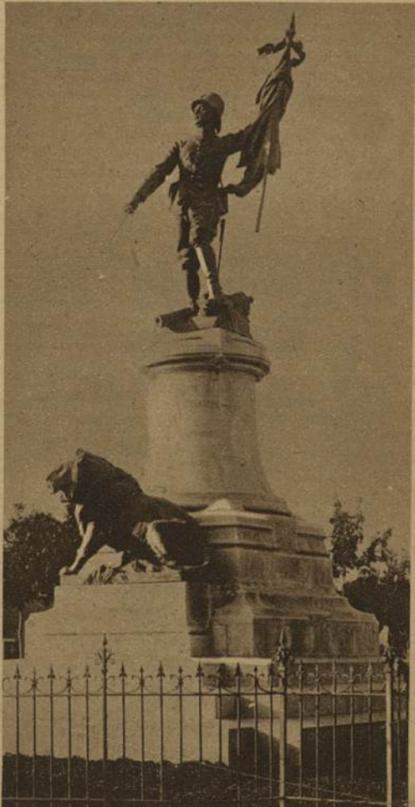
Dès 1919, le chiffre des engagements atteignit une hauteur singulière. C'est par détachements entiers que le Fort Saint-Jean de Marseille, recevait les engagés, qu'il dirigeait sur Bel-Abbès, dans cette invasion, les Allemands formaient

la grosse majorité. Des réactionnaires, d'abord, obligés de fuir, à la suite des échauffourées, des victoires spartakistes ; plus tard, ce fut le tour de ces mêmes révolutionnaires, de ces marins mutins et pillards pour qui l'Allemagne cessait d'être une terre d'élection.

Vint la débâcle des armées blanches de Russie. Acculés à la mer Noire, les débris de l'armée Wrangel parvinrent à gagner Constantinople, où des milliers de soldats s'engagèrent à la Légion. On les vit arriver en Algérie, après des traversées qui durèrent parfois quatre ou cinq mois, vêtus d'effets dépareillés et sans coiffure. Leur dénuement était navrant. Je me souviens d'un convoi où je remarquai une dizaine d'hommes dont un caleçon et une couverture constituaient le seul vêtement. D'autres avaient des bottes et un couvre-pied retenu sur les épaules par des ficelles.

Mais les fiers officiers de cosaques, qui, les larmes aux yeux, avaient dû, aux ports de Crimée, abandonner leurs chevaux, conservaient, sur leur poitrine, dans un sachet noué au cou, les pattes d'épaule, les galons, les croix et le brevet, toute leur fortune.

Ces deux courants d'émigration devaient donner à la Légion d'après-guerre une allure et un aspect assez peu français, que les années ne lui feront jamais perdre complètement.



A Saïda, le monument aux soldats de la légion étrangère morts dans le Sud Oranais

En Europe, la crise était générale et les engagés arrivaient de partout. Bulgares, Grecs, Turcs, que jadis on ne rencontrait guère à la Légion, se mêlaient aux Autrichiens, aux Belges et aux Suisses.

Ce recrutement massif, s'il a diminué le pourcentage des détresses mystérieuses et des ruines émouvantes, a groupé, sous le signe de la France, toutes les plus humbles misères du monde.

(A suivre.) George-R.-L. MANUE.



La salle d'honneur du 1<sup>er</sup> régiment étranger

## Chicago, capitale du crime

# Quand les hors la loi s'entre-tuent



New-York, mars 1929.  
(De notre correspondant particulier)

**D**ÉTECTIVE a rapporté en novembre dernier le meurtre du bandit Lombardo (frère d'armes de Capone le Balafre), qui fut assassiné en plein jour, dans une rue de Chicago. La lutte entre les bandes rivales de criminels et de trafiquants d'alcool a pris, depuis, des proportions de plus en plus impressionnantes ; le nombre de victimes a dépassé deux cents, et la « Capitale du Crime » elle-même se déclare « choquée ».

La lutte des « syndicats des bas-fonds » se transforme en une véritable guerre intestine, et la police de Chicago, si expérimentée pourtant, demeure perplexe.

L'un des épisodes de cette guerre acharnée entre bandits, plus sanglant et mystérieux que tout ce qu'on avait vu à ce jour, vient de se dérouler à Chicago.

Sept hommes de la célèbre bande du North Side, dirigée par Bug Moran, auquel on attribue le meurtre de Lombardo, viennent d'être massacrés dans un garage par leurs ennemis, ceux du West Side, dont Capone le Balafre est le chef redoutable. De même que l'assassinat de Lombardo, le crime fut perpétré en plein jour, non loin de grands immeubles de rapport, dont les habitants épouvantés furent les premiers à alerter la police.

### Représailles sanglantes

Plusieurs hommes de l'ancienne bande d'O'Bannon étaient réunis dans le garage d'un trafiquant de bière, situé 2122 North Clark street ; des bols de café étaient disposés sur la table, car c'était l'heure du petit déjeuner. Le mécanicien du garage était occupé à réparer une voiture sur laquelle une barrière était montée.

Soudain, la porte s'ouvrit. Deux hommes en uniforme d'agent — l'insigne de la police brillant sur leur poitrine — firent irruption dans le garage. Deux individus en civil les suivirent. Tous les quatre étaient armés de fusils-mitrailleurs. Une auto, du type employé par la police de Chicago, armée d'une mitrailleuse, stoppait devant le garage, sous la garde d'un cinquième individu, qui n'avait pas arrêté le moteur.

Les bandits, pris au dépourvu, eurent qu'il s'agissait d'un raid de la police et ne cherchèrent pas à résister ; ils levèrent les mains. Apercevant les mitrailleurs qui se cachaient sous la voiture, un des hommes en uniforme l'empoigna et le poussa contre le mur. Deux mitrailleuses furent braquées sur les prisonniers. Alors, comprenant subitement le danger qui les menaçait, l'un des bandits se jeta en avant, mais il fut instantanément haché par les projectiles. Un bref signal et les six autres étaient fauchés par les mitrailleuses, qui crépitaient comme de gigantesques machines à écrire.

Leur œuvre accomplie, les quatre hommes se retirèrent rapidement, emmenant un prisonnier qu'ils avaient jugé bon de ne pas exécuter. Les habitants des immeubles voisins, terrorisés par le bruit des détonations, se penchaient aux fenêtres. Le garage est situé entre deux maisons de rapport. Deux locataires, un tailleur et une femme, Mrs Alphonsine Marin, virent très distinctement les hommes en uniforme et leurs compagnons sortir du garage et se diriger vers l'auto. Mais tous croyaient encore à une descente de police.

Au moment de monter dans l'auto, un des hommes en uniforme cria, en désignant le garage : — Il y a des hommes morts là dedans.

La voiture démarra, emportant à toute allure les meurtriers et leur prisonnier. Ils faillirent bousculer en route une auto de la police qui opérait sa ronde, puis ils se fondirent dans la cohue de la grande ville.

### La police sur les lieux

« Il y a des hommes morts là dedans... » L'avertissement de l'inconnu avait définitivement bouleversé les spectateurs. Quelqu'un courut avertir la police, et le sergent Thomas Loftus fut le premier à se diriger vers le garage tragique. En l'apercevant, les voisins crièrent : — C'est là-dedans, c'est là que c'est arrivé...

### Reconstitution de l'attentat par les détectives de Chicago

Le sergent Loftus pénétra dans le petit bureau nu et silencieux donnant sur la rue, et, après l'avoir examiné, revint cent cinquante pas en arrière. A cet endroit le garage forme un coude, puis s'ouvre sur un espace de quatre cents pas carrés, réservé aux rails d'un wagonnet ; de l'autre côté, se trouve une cour, entourée d'un mur de brique ; la chambre du supplice.

### Sept hommes gisaient sur le sol

Comme l'agent pénétrait dans la cour, il vit des corps sanglants ; étendus sur le plancher mais avant qu'il eût pu s'en approcher, un homme se traîna vers lui, puis s'abattit à ses pieds, épuisé, ruisselant de sang. Loftus donna aussitôt des ordres pour que le blessé fût transporté à l'hôpital, où il fut identifié : c'était l'illustre Frank Gusenberg, un des frères Gusenberg, hommes de confiance et lieutenants de Moran. Il expira une heure plus tard. Fidèle



Ci-dessus : La foule devant le garage  
Ci-dessous : Les corps des victimes



Des milliers de personnes accoururent sur le lieu de l'attentat et tous les barrages de la police furent forcés

à la loi des bandits qui leur défend de révéler le nom de leur meurtrier, s'il s'agit d'un membre de « syndicat », il ne prononça pas un mot. Sa longue et douloureuse agonie ne lui laissa pas échapper un nom. Les bas-fonds gardent le secret de tels attentats !...

Loftus retourna ensuite dans la petite cour en brique où, la face contre terre, gisaient les six cadavres. Voici Peter Gusenberg, James Clark, beau-frère de Moran ; John May, le mécanicien ; le bootlegger célèbre Al. Weinschank, Arthur Hayes et Frank Foster, tous bien connus de la police... Chacun avait de six à huit balles dans le corps ; la tête d'une des victimes était presque arrachée à la hauteur des oreilles.

Loftus et d'autres agents qui l'avaient rejoint se mirent à examiner les victimes du crime ; ces hommes étaient bien habillés et portaient sur eux des bijoux et des sommes importantes : 1.600 dollars en espèces sur l'un, 800 dollars sur l'autre. Seul, le mécanicien John May était un pauvre homme, père de sept enfants. 80 projectiles furent retrouvés sur le plancher. Les murs étaient criblés de balles, éclaboussés de sang. Aucune arme ne fut découverte, sauf un revolver dont le chargeur était vide et qui avait probablement été déchargé par un des meurtriers.

Le fait que les bandits réunis au garage étaient sans armes semble prouver qu'ils furent surpris par leurs ennemis et que rien ne leur avait fait pressentir l'attaque. Cependant, la police ne pouvait s'expliquer comment ces hommes, aguerris par la lutte et prêts à envisager tous les dangers que présente leur métier, s'étaient laissés aligner et massacrer sans offrir la moindre résistance. Taniais que les agents perplexes essayaient de résoudre l'énigme, un des témoins, Mrs Marin, vint expliquer que deux meurtriers portaient l'uniforme et que tout avait fait supposer qu'il s'agissait d'une descente de police régulière.

Le commissaire de police Russell, suivi de son état-major, ainsi que le chef des détectives et le major Frederick Silloway, directeur de la Section de prohibition de Chicago, arrivèrent en toute hâte sur les lieux du crime, et se livrèrent à une minutieuse investigation.

« Ceci est sans doute l'œuvre de Capone, affirmaient les détectives après les premières constatations : c'est la réponse de la bande du West Side à l'assassinat de Tony Lombardo. » La bande du North Side avait provoqué Capone, en s'emparant d'une importante cargaison de « Booz », que le syndicat du West Side faisait venir de Détroit, grâce à la complicité de la « Bande Rouge », chargée du service de la frontière.

Le bruit courut, que le prisonnier emmené par les meurtriers n'était autre que Moran, le chef de la bande du North Side. D'autres affirmaient que Moran était blessé et s'était enfui en trébuchant avant l'arrivée de la police. Plus tard, on apprit que Moran était sain et sauf et qu'il ne se trouvait pas à Chicago au moment du massacre.

### Serait-ce l'œuvre de la police ?

Cependant le « fonctionnaire sec », le major Frederick Silloway, avançait une hypothèse toute différente, qui bouleversa Chicago. Les bandits auraient été exécutés par des agents de la police, « parce que les morts ne parlent pas ». Deux agents et un membre de l'état-major du commissaire Russell auraient été mêlés, selon Silloway, à une affaire de bootlegging et auraient participé au pillage d'un gros convoi de rhum que la « Bande Rouge » de Détroit destinait au « Syndicat » de Moran. Le « Syndicat » aurait menacé les pillards de faire jouer des influences politiques contre les policiers coupables et ceux-ci auraient eu recours à une exécution sommaire pour faire taire leurs ennemis.

A la suite de cette hypothèse, Silloway fut mandé à Washington, au bureau de l'administrateur de la Prohibition Doran, et sommé de fournir des explications, ses accusations étant jugées extrêmement graves. Après un entretien avec Silloway, l'administrateur Doran considéra « que ses accusations n'étaient pas fondées ».

### Le commissaire Russell à l'œuvre

« Ce meurtre doit marquer la fin des luttes intestines des Bas-Fonds », déclare le commissaire Russell. Dès le 14 février, les équipes de la police ont reçu des ordres rigoureux, afin de dépister au plus vite les coupables, de dissiper le doute que Silloway faisait peser sur les fonctionnaires du Commissariat de Police et d'étouffer la guerre entre bandits. Russell suppose que le meurtre a été accompli, non pas par des bandits de Chicago, mais par des hommes de la « Bande Rouge » que le « Balafre » Capone aurait fait venir afin de ne pas mêler ses propres hommes à cette affaire de représailles sanglantes. Cinq individus, soupçonnés par la police, furent arrêtés à Indianapolis, peu de temps après le meurtre, et deux autres bandits, Jack-Mac Gurn et Rocco Fanelli, furent capturés et emprisonnés le 28 février.

Cependant un fait étrange, qui eut lieu le 23 février, vint une fois de plus prouver la force redoutable des bandits du West Side. Un des principaux témoins, le Dr. Loyal Tacker, chirurgien dentiste, qui, huit jours avant le massacre, avait soigné une des victimes et qui réussit à l'identifier aussitôt après le meurtre, fut trouvé à moitié assommé dans une rue de Chicago, où il avait été attaqué par quatre individus, traîné dans une auto et grièvement blessé. Cela, parce qu'il avait eu l'audace de dire ce qu'il savait de son singulier client.

### Roy PINKER.

at  
er  
té  
ir  
  
ni  
lu  
n-  
st  
es  
nt  
ait  
  
m-  
lle  
et  
ed  
file  
en  
ra-  
ra-  
sa  
pu-  
m-  
  
à  
en-  
rd  
du  
sa  
  
rti-  
de  
at,  
n-  
c-  
que  
du  
eed  
  
eed,  
la  
mes  
nes.  
dra.  
surd

# L'OPALE NOIRE

Grande nouvelle inédite, par Arthur GUTERMANN

(traduite de l'anglais par S. Mandel)

**M**ON ami Paul Barau, spécialisé dans les affections des pierres précieuses, est un véritable docteur de gemmes. A l'instar des médecins qui possèdent une science approfondie de la nature humaine, ce guérisseur de bijoux malades connaît à fond toutes les particularités des pierreries des belles patientes.

— Que pensez-vous de cette opale ? me demanda-t-il un jour, en rapprochant de moi une pierre qui se trouvait à l'extrémité opposée de sa table d'opération.

— Pas grand-chose, répondis-je immédiatement, car la pierre était terne, laiteuse, presque opaque.

— Regardez-la bien, fit-il, en jetant l'opale dans un bol rempli d'eau.

Alors, je vis une série de petites bulles se dégager de la surface de la gemme. Au contact de l'eau, elle semblait se transformer, tel un ciel gris et glacial sous l'influence des premiers rayons du soleil levant.

Toujours plus brillante, plus transparente, sa surface s'irisait de mille reflets rouges, jaunes, verts et bleus, et bientôt je la vis rayonner de tout l'éclat des plus nobles opales qui nous viennent des mines de Hongrie.

— Quel est cet enchantement, Barau ? demandai-je.

— Oh ! ce n'est rien ! répondit-il, retirant la pierre de l'eau et la mettant à sécher. L'opale que vous voyez là appartient à une espèce mexicaine connue sous le nom d'hydrophane. L'eau agit sur elle exactement de la même manière que sur certaines personnes agit le champagne ; elle lui confère un éclat éphémère, mais rien qu'éphémère ; regardez-la maintenant.

J'obéis : la pierre était redevenue terne et sans vie.

— Quelles belles pierres, les opales ! poursuivit Barau. Les plus belles qui soient, peut-être, avec leurs couleurs chatoyantes. Elles doivent à la porosité exceptionnelle de leur matière des propriétés bien singulières... Mais, j'y pense. Avez-vous déjà vu une opale noire ? Non ? Bah ! il existe une quantité de gens du métier qui, eux non plus, n'en ont jamais rencontré. Laissez-moi vous conter l'histoire de l'unique opale noire qui me soit jamais passée entre les mains.

Lorsque s'écroula, en 1867, l'empire mexicain et l'infortuné Maximilien, un certain nombre de ses partisans, français, autrichiens et mexicains, vinrent s'échouer ici, et le hasard des circonstances amena l'un d'entre eux à se présenter dans mon bureau.

« La carte qu'il me fit passer portait le nom du major Hugo von Zelten, et les journaux m'en avaient déjà appris long sur son compte. C'était un jeune noble autrichien ; mais, bien qu'il fût un comte authentique, il avait délibérément omis ce titre sur sa carte de visite.

« Il n'avait que vingt-cinq ans, mais sa jeunesse ne l'empêchait pas de porter le grade de major dans la cavalerie impériale mexicaine. D'une témérité folle, avec ça plein de sang-froid, c'était un type du plus pur Dumas, un de ces hommes qui aiment à risquer leur vie selon leur bon plaisir.

« Au moment où von Zelten reçut la nouvelle de la capture de Maximilien à Querétaro, il se trouvait à la tête d'un détachement de vingt hommes triés sur le volet, cette expédition ayant pour but de s'emparer d'approvisionnements qui avaient été débarqués dans un petit port du golfe.

« A la faveur d'une attaque brusquée, la nuit, il se fraya un passage à travers des forces dix fois supérieures aux siennes, s'empara de trois barques de pêche et réussit à atteindre une goélette qui se dirigeait vers le nord, n'ayant perdu que deux hommes au cours de cette folle équipée. Il me raconta plus tard que c'avait été un beau combat — entièrement à l'épée, on eût dit un épisode d'un drame romantique. Il y avait aussi une femme dans l'affaire... mais je m'éloigne de mon sujet.

« Vous arrive-t-il quelquefois de vous charger de la vente de pierres précieuses, monsieur Barau ? me demanda von Zelten.

« — Mais parfaitement.

« — Dans ce cas, combien penseriez-vous pouvoir tirer de celles-ci ? Suffiraient-elles à me payer un petit ranch dans le Texas, pour moi et mes hommes ?

« En disant cela, il sortit de sa poche une poignée de grosses opales qu'il éparpilla devant moi.

« Pourriez-vous, sans inconvénient, m'en expliquer la provenance, major ? lui demandai-je à mon tour.

« — Certes, répondit-il en riant. Ce n'est pas du butin de guerre. Mon pauvre empereur se trouvait souvent à court d'argent, vers la fin de son règne. Non content d'avoir payé et équipé une troupe à mes propres frais, j'avais encore mis à sa disposition tout ce que je pouvais lui prêter. En échange de quoi, il avait tenu à ce que je prisse ces pierres. Il me portait beaucoup d'affection.

« Le jeune homme soupira, puis il tira de sa poche une seconde poignée d'opales qu'il posa pardessus la première.

« Je pouvais maintenant me rendre compte que la réputation de Maximilien, en tant que connaisseur de gemmes, n'était nullement surfaite. Dans toute la collection, pas une seule pierre qui ne fût supérieure.

« Il y avait là des opales flamboyantes, striées de cramoisi ; des opales dorées, auréolées de feux ardents ; des girasols à la surface transparente, sans cesse traversée par des zones azurées ; des arlequines tachetés de plaques multicolores, for-

mant une mosaïque serrée ; des opales laiteuses dont le fond de flammes s'irise du vert de l'émeraude, de carmin et de violet, et, au milieu de toute cette débauche de lumière, une grosse opale noire, embrasée de sinistres feux grenat, tel un ciel de nuit éclairé par l'orage.

« — Jamais vous ne m'en ferez croire, major, que cette pierre vient d'une mine mexicaine ! lui dis-je en ramassant l'opale noire.

« — Oh ! non, répondit-il, c'est une pierre hongroise, de même que certaines parmi les autres ; elle avait été apportée d'Europe par l'empereur. Vous trouverez son chiffre sur la face antérieure.

« En retournant la pierre, j'aperçus en effet, sur le côté plat, un M finement gravé.

« — A-t-elle une grande valeur ? demanda vivement von Zelten, qui n'avait pas été sans noter mon intérêt. Peut-être suffirait-elle à construire la maison du ranch ?

« — Je ne veux pas vous leurrer de trop grands espoirs, major, lui répondis-je. On ne peut jamais prévoir exactement ce que va rapporter une opale ; je pense cependant que celle-ci devrait, à elle seule, vous faire faire un grand pas vers votre établissement. Admettons donc que vous m'autorisiez à négocier le gros de ces pierres parmi mes affaires courantes, et je m'emploierai entre temps à découvrir un acheteur de marque pour la gemme noire. Il y a dans cette ville plus d'un homme aisé qui devrait déboursier au moins dix mille dollars pour un objet aussi rare.

« — Voilà qui est parfait, répondit-il.

« — Vous ne voyez pas d'inconvénient à ce

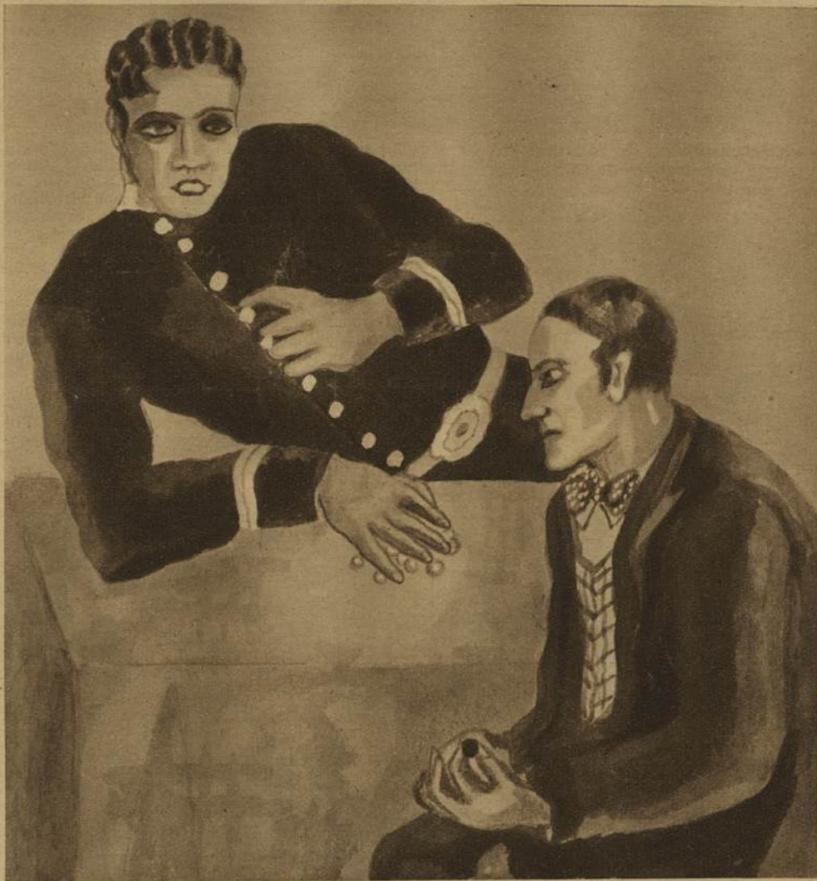
ébruitée, je pus au bout de très peu de temps me débarrasser d'un grand nombre de ces pierres, qui me furent payées un bon prix, tant par les particuliers que par les gens de métier. Mais c'était surtout l'opale noire qui éveillait l'intérêt général, et l'on m'en avait déjà fait plusieurs offres, relativement avantageuses, mais que je repoussai, ne les estimant pas suffisantes.

« Parmi les prétendants les plus tenaces, il y avait un trafiquant anglais qui voyageait sous le nom de Dick Tetter.

« J'avais couramment entendu dire qu'il était venu à New-York parce que l'air de Londres était devenu malsain pour lui, et d'aucuns s'avançaient même jusqu'à prédire sa prochaine et finale destination.

« Les filous sont généralement intelligents — c'est là un des facteurs indispensables de leur succès permanent — mais la bêtise de Tetter m'avait toujours frappé, et j'étais sûr que, tôt ou tard, inévitablement, l'ignorance qu'il avait de ses propres facultés allait l'entraîner dans quelque fort mauvais pas.

« Le plus fourbe parmi les mortels, il semblait que tout son savoir et son expérience se réduisissent au trucage. Parfaitement versé dans toutes les pratiques louches — comme par exemple celle qui consiste à tremper des diamants jaunes dans des solutions d'encre violette ou de permanganate de potasse, qui leur donnent temporairement l'éclat des plus belles pierres — il était par contre le moins observateur, le moins expert de tous les hommes que j'aie jamais rencontrés parmi les lapidaires.



Il sortit de sa poche une poignée de grosses opales qu'il éparpilla

que je fasse usage de votre nom, ainsi que de celui de l'empereur, en parlant de cette pierre ?

« — Dites ce qu'il vous plaira, du moment que cela doit en rehausser la valeur, répondit-il gaiement.

« — Je touche cinq pour cent de commission, lui dis-je encore.

« — C'est entendu, acquiesça-t-il. Je viendrai de temps en temps m'informer comment va la vente et prélever sur les recettes les sommes dont je pourrais avoir besoin. Bonjour.

Et il s'achemina vers la porte. Je le rappelai.

« — Attendez un peu. Vous ne voulez donc pas que je vous donne un reçu ? Une liste de toutes ces pierres que vous me laissez là ?

« — Tiens, je n'y pensais pas, fit-il en riant.

« — On dirait que vous ne craignez pas d'être trompé, observai-je en lui remettant une feuille de papier.

« Il me regarda droit dans les yeux, avec l'expression la plus franche et la plus engageante qui pût être. Puis, très doucement :

« — On ne me trompe jamais, fit-il.

« Ne voulant pas, le premier, tenter cette expérience, je résolus donc de mener toute cette transaction avec le maximum de prudence.

« — Selon vos pronostics, je serais donc vraiment en passe de devenir fermier dans le Texas et bon citoyen américain ?

« — Vous ferez un citoyen américain potable, répondis-je d'un ton légèrement renfrogné.

« — Ah ! s'écria-t-il avec reproche, vous avez encore des doutes sur la qualité, n'est-ce pas ? Mais je serai bon ! J'ai promis à Nina d'être bon !

« Là-dessus, il se leva, me serra la main et me laissa combiner à ma guise les moyens de disposer pour le mieux de ses trésors.

« La présence chez moi de la magnifique collection d'opales de Maximilien s'étant rapidement

« J'aurais presque été enclin à croire qu'il professait une certaine confiance méprisante non seulement à l'égard de l'honnêteté de ses confrères, mais encore à l'égard de leur ignorance.

« A plusieurs reprises déjà, soit dans des transactions commerciales, soit dans des discussions d'ordre professionnel, impliquant une parfaite connaissance de la nature des pierres précieuses, nous étions entrés en conflit, et il en était toujours sorti en mauvaise posture. Je savais parfaitement qu'il ne me portait pas plus d'affection que je ne lui en portais moi-même, mais il me restait encore à mesurer toute l'étendue de ce manque d'affection.

« — Dites donc, fit-il après avoir, pour la troisième fois au moins, examiné l'opale, vous savez, cette pierre-là, elle me plaît.

« — Tiens, pardi ! m'écriai-je.

« — Oui, affirma-t-il, elle me plaît et je m'en vais vous l'acheter, je vous en donne deux mille dollars.

« — Mais non, lui répondis-je, vous n'en ferez rien.

« — Eh bien, mettons trois mille, et c'est bien plus qu'elle ne vaut.

« — En voilà une blague ! protestai-je. Dix mille ne suffiraient pas pour payer cette pierre. Et d'ailleurs, ajoutai-je d'une façon peut-être un peu inconsidérée, vous ne l'aurez pour aucun prix, si vous comprenez ce que parler veut dire.

« — Hein ? gronda-t-il, vous ne voulez pas ? Non ?

« — Non, je ne veux pas !

« Une lueur méchante, pleine de rancune et de malice, s'alluma dans ses yeux qu'il tenait toujours rivés sur l'opale.

« — Bah ! dit-il d'un ton maussade, vous ne voulez pas parce que vous ne pouvez pas. Je me suis simplement payé votre tête. Ce n'est pas là une opale noire authentique, il y a longtemps que je le sais.

« — Tant mieux pour vous, répliquai-je un peu vexé, mais je vous conseillerai de garder vos opinions pour vous.

« Il ricana :

« — Pour sûr que je le ferai ; puis, se levant et se dirigeant vers la sortie : Jamais personne n'a pu reprocher à Dick Tetter de se mêler des affaires d'autrui.

« Cette conversation, qui peut vous paraître sans intérêt, me rendit soucieux à la réflexion. Non point qu'elle eût éveillé en moi l'ombre d'un doute au sujet de l'authenticité de la pierre ; j'étais suffisamment calé sur le chapitre des pierres fines pour être absolument sûr de ce que j'avançais. Mais je connaissais Tetter tant par ma propre expérience que de réputation, et j'étais convaincu qu'il machinait quelque sale tour. Je ne pouvais cependant pas imaginer ce dont il était capable ; mais il n'en était pas moins clair qu'il me fallait dorénavant monter double garde autour de la gemme qu'il convoitait.

« Une heure à peine s'était écoulée après le départ de Tetter, quand je reçus la visite de von Zelten : l'avenir me prouva que c'était bien là une visite providentielle.

« — Bonjour, monsieur Barau, dit-il ; comment vont les opales ?

« — Sept mille dollars, la recette de cette semaine major.

« — C'est coquet, approuva-t-il. Je vois déjà se dessiner bien plus nettement mon petit ranch. Mais je suis venu vous faire voir d'autres objets qui m'avaient également été donnés par l'empereur.

« En disant cela, il me mit dans la main une cassette que j'ouvris.

« Elle contenait cinq grosses opales, dont l'une était la réplique fidèle de la pierre noire qui formait l'objet de mes soucis.

« Vous n'ignorez pas qu'il est assez fréquent de trouver des opales ordinaires, dont la dimension, la forme et l'aspect général coïncident en tout point ; mais je ne pouvais guère m'attendre à découvrir deux opales noires absolument identiques. Je la retournai et aperçus sur sa face antérieure le chiffre de Maximilien. Von Zelten s'amusa prodigieusement de mon air interloqué. Alors, j'allai chercher mon trébuchet et me mis en devoir de peser la pierre.

« — Oh ! m'écriai-je, du verre !

« — Bravo ! fit von Zelten, approbateur. Je vois que vous connaissez votre affaire. En effet, ce que vous voyez là ne sont que des reproductions des meilleures pierres de la collection. Vous n'êtes certainement pas sans savoir que les familles royales, pour des raisons d'ordre social et financier, trouvent souvent utile de faire reproduire en verre les bijoux de la couronne ? Les reproductions que je vous apporte sont l'œuvre d'un Français habile qui les fit pour Maximilien. Peuvent-elles vous servir à quoi que ce soit ?

« — Si elles peuvent me servir ? m'exclamai-je avec enthousiasme. Je crois bien qu'elles le peuvent ! Elles valent mieux qu'une assurance contre le vol. Laissez-les-moi, major.

« — Prenez-les et gardez-les en guise de souvenir, si bon vous semble, dit-il.

« Après quoi, il s'en retourna à ses affaires.

« J'avais vu défiler dans mon bureau, depuis quelques jours, bien des amateurs de curiosités, venus pour admirer et manipuler les gemmes. C'était là de la bonne publicité ; mais le risque et la tension nerveuse qui l'accompagnait étaient vraiment trop grands. De plus, Tetter m'avait rendu soucieux. Mais, désormais, muni de ces excellentes imitations, je me sentais en parfaite sécurité. En tout point pareilles à leurs originaux, elles étaient suffisamment belles pour être exhibées à la plupart de mes visiteurs, même aux gens de métier, et je possédais ainsi la latitude de garder les plus belles pièces de la collection soigneusement serrées dans le coin le plus secret de mon coffre-fort, jusqu'au jour où je me trouverais en face d'un client de bonne foi et à ma convenance.

« L'occasion de me convaincre de l'utilité des duplicata ne tarda pas à se présenter. Dès le lendemain, je vis entrer dans mon bureau un jeune homme pimpant.

« — Ah ! monsieur Barau, fit-il. Mon nom est Tirvuley, du *Herald*. Il paraît que vous êtes dépositaire d'un assortiment d'opales ayant appartenu à l'empereur Maximilien. Je me suis dit qu'elles pouvaient avoir une histoire. Serait-il indiscret de vous demander de me les faire voir ?

« — Pas le moins du monde, répondis-je en sortant de l'écrin les imitations. Voici les plus belles de la collection.

« Il saisit aussitôt le duplicata noir.

« — Me serait-il permis d'en faire un croquis ? demanda-t-il.

« — Bien entendu, répondis-je.

« Il commença par faire un tracé reproduisant les dimensions exactes de la pierre, et je le vis noter l'emplacement précis du chiffre, au dos de l'opale. Mais, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre d'un bon reporter, il semblait bien peu intéressé par l'histoire de ces pierres, que je lui relatai. Les particularités de ce bout de verre noir absorbaient entièrement toute son attention. Je devins soupçonneux.

« — Rob ! criaï-je à mon garçon de bureau, je voudrais que vous allassiez me chercher cinquante timbres à deux cents.

« Il s'approcha de moi. Je me penchai sur le tiroir de ma caisse.

« — Ne vous précipitez pas des timbres, murmurai-je en lui remettant l'argent ; allez, et, lorsque vous verrez sortir d'ici cet individu, suivez-le et revenez me dire dans quelle direction il est parti.

« Rob était un petit malin qui n'avait pas besoin qu'on lui mit les points sur les i. Il fit un signe affirmatif et sortit en sifflant avec ostentation.

« Peu de temps après, mon reporter, ayant terminé ses croquis et ses observations, me remercia et s'en fut.

« Au bout de vingt minutes, je vis rentrer Rob, qui me raconta que le jeune homme s'était rendu directement à la bicoque de Dick. Je pris encore la peine de m'assurer que Tirvuley était totalement inconnu au bureau du *Herald*. Vous comprendrez aisément que j'étais maintenant doublement heureux de posséder cette réplique de l'opale noire, car je commençais à percer le jeu et m'apprétais à y jouer ma carte.

(La fin, jeudi prochain.)

# A TRAVERS LE MONDE



(Photo Keystone)

Un gardien de la paix de Copenhague a inventé une paire de gants munis d'une lampe rouge dans la paume de la main. Cette lampe s'allume chaque fois que l'agent lève la main.

## La terrible amazone berlinoise

Berlin, mars 1929.

Katie Eckloch, bien qu'elle n'ait que dix-huit ans, n'a pas un caractère très doux et ne se laisse pas marcher sur les pieds par personne.

L'autre soir, accompagnée d'une de ses amies, Elsie Neumann, âgée de dix-sept ans, elle se rendit dans un dancing d'un quartier populaire de Berlin, où elle se proposait de bien s'amuser.

Katie mit un bonnet de papier sur sa jolie tête et trouva vite un danseur.

Un ouvrier, Arthur Reissemann, âgé de 30 ans, qui se trouvait là, eut le malheur, en dansant, de heurter Katie et de faire tomber son bonnet. Furieuse, elle se mit à l'injurier dans l'argot berlinois le plus pur, lui reprochant sa maladresse en termes violents. Non contente de l'insulter, elle demanda à un jeune homme de bien vouloir lui prêter son couteau, pour se défendre en cas de récidive.

Mais son amie Elsie, connaissant son caractère emporté, trouva plus prudent de lui prendre le couteau.

On continua de danser et l'incident semblait oublié. Mais, quand les deux jeunes filles sortirent du dancing, Arthur Reissemann était dans la rue. La discussion reprit. Tout à coup, Katie arracha le couteau des mains de son amie et bondit sur Reissemann. Avant qu'il eût pu faire un geste, elle lui enfonça par deux fois l'arme dans le dos. Puis elle se sauva.

L'homme fut relevé sans connaissance et pendant son sang en abondance.

Les deux jeunes filles ont été arrêtées pour tentative de meurtre.



(Photo Pacific)

Le jeune Dowling, âgé de douze ans, qui a été arrêté au moment où il vendait un diamant volé, a avoué être le chef de la plus jeune des associations de bandits de Chicago.



(Photo Graphic)

Les détectives de Scotland Yard enquêtent sur le mystérieux crime d'Oxted.

## Un corps nu dans un champ

Oxted, mars 1929.

La police du canton d'Oxted fait des recherches pour éclaircir un des meurtres les plus sauvages qui aient été commis depuis longtemps.

La victime est une jolie jeune fille de 18 ans. On a pu l'identifier comme étant miss Annie Goldsmith, employée comme domestique à Northcote Road.

On a trouvé son corps nu dans un champ près de la ferme de Beddlestead, dans le Kent.

C'est un jeune garçon, le fils d'un laboureur, Dobson, qui fit la lugubre découverte. Le corps était recouvert d'un manteau et quand le jeune homme l'aperçut, il se rendit en hâte à la police de Kent.

Arrivés sur les lieux, les agents se rendirent compte que la mort devait remonter à 48 heures, le corps étant complètement gelé.

On ne put relever aucune empreinte sur le sol, mais seulement des fragments de vêtements de la jeune fille prouvant qu'elle s'était furieusement défendue contre son agresseur.

Les habits de la jeune fille étaient dispersés dans tout le champ, quelques-uns à plus de 50 mètres du cadavre.

Dans la poche d'un sweater, on trouva une carte sur laquelle étaient écrits ces mots : « Dieu me voits » et sur le col d'un manteau garni de fourrure, était attaché un ruban portant ces inscriptions : « Dieu est tout amour », « Le seigneur s'approche », « Sauve-toi pour le servir ».

On pense que la jeune fille appartenait à une institution charitable religieuse, dont elle portait l'insigne.

Le corps était couvert de marques de coups, les jambes étaient toutes écorchées et on releva des traces de doigts sur la gorge.

Une autre théorie émise par le public est que la jeune fille, dans un état de démente mystique, a elle-même dispersé ses vêtements, puis, épuisée, a fait une chute qui a causé sa mort.

## Les enquêtes indiscrettes

Berlin, mars 1929.

Le Dr Heinrich Dehmel est collaborateur d'une revue illustrée allemande, Le Mariage. Il y dirige la rubrique « Les Problèmes de l'amour ».

Le Dr Jacob Spinner est rédacteur à une autre revue du même genre, intitulée Le Mariage et l'Amour. Les deux revues tirent à 50.000 exemplaires.

Dans leur rubrique respective, ils avaient publié des questionnaires, adressés aux lecteurs, le premier sur l'onanisme, le second sur la frigidité des femmes. La police trouva que ces questionnaires étaient immoraux et les rédacteurs furent poursuivis pour publication d'articles obscènes.

L'affaire donna lieu à un curieux débat devant le tribunal des échevins de Berlin...

Les experts de l'accusation — médecins, pédagogues, écrivains — prétendaient que les questions trop... suggestives des deux docteurs pouvaient pousser les lecteurs, la jeunesse surtout, à des pensées et à des actes répréhensibles.

Les experts de la défense, eux aussi — médecins, pédagogues, écrivains — affirmaient, au contraire, que les questionnaires étaient scientifiques et qu'ils avaient un but hautement moral.

On apprit au cours des débats que 115 lecteurs avaient répondu au questionnaire sur l'onanisme et 10 seulement à celui sur la frigidité; ce qui semble prouver que ce dernier défaut n'est pas répandu en Allemagne.

Les deux docteurs ont été acquittés.

## Un sourd aux assises

Londres, mars 1929.

Un étrange procès vient de se dérouler devant les Assises de Hertford (Angleterre). L'ouvrier Jess Theed, âgé de 51 ans, souffrant d'une surdité absolue, comparait devant le jury pour avoir assassiné sa femme Ada Hannah Maria.

Maigre, chauve, vêtu d'un pardessus, sans col ni cravate, l'accusé présente le type complet du dégénéré. Son infirmité, dont il souffrit dès l'enfance, en a fait un être sournois et violent. Il est sujet de plus à des crises d'épilepsie et les membres de sa famille témoignent qu'il faisait souvent preuve d'une conduite étrange lorsqu'il était adolescent.

Theed vivait séparé de sa femme, mais lui rendait d'assez fréquentes visites. Il prétend qu'elle avait des intrigues avec d'autres hommes, et que cette idée le « travaillait ». Un jour que Theed était chez sa femme, une voisine entendit un râle dans la cuisine, et peu après, vit Theed qui s'en allait dans la rue. Son visage était couvert d'égratignures. Il expliqua qu'il s'était blessé en se rasant. On découvrit peu après le cadavre de sa femme étendu sur un tapis. Plié en deux et recouvert d'une nappe, le corps portait la trace de nombreuses blessures et de strangulation.

Les débats furent singulièrement tragiques à cause de l'infirmité de l'accusé; incapable d'entendre les témoignages, il suivait d'un œil hagard le défilé des témoins, le mouvement des lèvres du juge, — spectateur impuissant d'un drame, où sa propre destinée était en jeu.

Le juge émit un doute sur la possibilité de continuer les débats dans ces conditions et proposa de faire désigner un « interprète ». Mais l'avocat, chargé de la défense de Theed, objecta qu'il n'avait aucun doute possible quant aux faits, et qu'il s'agissait simplement d'établir dans quel état d'esprit se trouvait son client au moment du crime (la thèse de la défense étant que Theed n'était pas responsable).

Les débats reprirent leur cours.

Lorsque l'acte d'accusation fut soumis à Theed, il le lut et cria à tue-tête :

— Je ne suis pas coupable, je n'ai pas fait cela !

Il fixait sur les témoins des yeux pleins de larmes et où on lisait l'affreuse angoisse des infirmes. Lorsqu'il vit paraître son frère, il s'effondra. Reconnu atteint d'aliénation mentale, le sourd a été interné dans un asile.

## La région maudite

Londres, mars 1929.

Un mystérieux assassinat vient de mettre en émoi la ville de Swansea, en Angleterre.

Une certaine Mrs Kate Jackson, femme d'un marchand de poissons de Swansea, fut trouvée assommée dans un petit bungalow situé près de la côte que balayent les tempêtes de l'Atlantique. C'est là que les époux Jackson avaient élu domicile à la suite de la crise de logement. Mrs Jackson mourut huit jours plus tard à l'hôpital sans qu'on eût pu lui arracher le récit de l'agression.

Depuis longtemps un mystère plane sur cette femme : elle fut un des témoins du procès George William Harrison, employé des Trade-Union, accusé d'avoir volé 19.000 livres qu'il aurait versés à Mrs Jackson, connue à cette époque sous le nom de Madame X... Celle-ci déclara qu'elle avait reçu environ 8.000 livres de Harrison, ne sachant pas qu'il s'agissait d'argent volé.

Jackson rencontra Madame X... dans un grand restaurant du Strand et l'épousa peu après. C'était une personne étrange. Elle se disait originaire d'une famille écossaise très connue, qui l'aurait reniée à la suite de la liaison qu'elle eut avec un artiste. Elle aurait, sur ces entrefaites, acheté les papiers d'identité d'une certaine Kate Atkinson, fille d'ouvrier.

La police, qui poursuivait l'instruction du meurtre est rendue perplexe par les étranges fantaisies, les mensonges, et les récits confus du mari de la défunte. Elle prétendait écrire des romans sous un pseudonyme, mais Jackson suppose plutôt qu'elle écrivait d'interminables lettres à des destinataires mystérieux. Elle avait adopté une enfant, Betty, dont Jackson ignorait les origines, et pour laquelle Madame X... avait une véritable passion. Lorsque Betty était toute petite, elle reçut un paquet de vêtements de luxe, portant la carte d'un lord. Les raisons pour lesquelles Harrison lui versa les 8.000 livres, demeurent également inexplicables, malgré le procès. Jackson déclare que sa femme vivait sous l'effet d'une terreur constante. Elle se trouvait de temps en temps, en possession de grosses sommes d'argent, mais il y avait quelque chose qu'elle redoutait. Il lui arrivait parfois de s'évanouir à la suite de la terrible tension nerveuse dont elle était la victime.

Un soir, Madame X... se rendit au cinéma en compagnie d'un couple ami, tandis que Jackson était demeuré dans le bungalow. Après la séance, elle prit congé du couple ; au moment où Mrs Jackson pénétrait dans le bungalow, ses amis entendirent un cri de détresse. Ils se précipitèrent dans la maison, et découvrirent la malheureuse baignant dans son sang. Mr Jackson accourut à son tour. Ils déclarent tous trois avoir entendu le bruit d'une automobile qui s'éloignait, mais ils ne virent personne sur les lieux.

Ce crime impressionne d'autant plus les habitants de Swansea, qu'il y a de cela quelque temps, une autre femme, Maimue Stuart, disparut dans des circonstances également mystérieuses, sur la même côte désolée.

## Les liaisons dangereuses

Cologne, mars 1929.

Un banquier hollandais, Johann-Marie Peels, avait fait connaissance l'été dernier, à Ostende, d'une jolie et élégante Viennoise, Lydia Klein, âgée de 26 ans.

Ils partirent ensemble pour l'Allemagne.

A Cologne, le banquier inscrivit sa compagne à l'hôtel comme étant sa femme.

L'idylle dura quelques jours après quoi Mlle Lydia Klein partit pour Vienne et son ami regagna la Hollande.

Arrivée à Vienne, Mlle Klein déposa une plainte contre Peels, l'accusant du vol d'une fourrure de zibeline, estimée à 20 mille shillings. Elle précisa que le vol avait dû être commis au moment de son départ, à la gare de Cologne où elle laissa seul Peels pendant quelques minutes près de ses bagages.

La police autrichienne prévint les policiers allemands et quand, deux mois plus tard, Peels vint de nouveau à Cologne, il fut arrêté et accusé.

Après 5 mois de détention préventive, il vint de comparaître devant le tribunal correctionnel de Cologne.

Le banquier qui ne comprenait rien à toute cette histoire explique que, loin d'avoir volé la fourrure de Lydia, il lui avait donné le jour de son départ une somme de 3.000 marks pour son voyage.

Les renseignements recueillis sur le banquier sont excellents. Son défenseur prouva qu'au contraire son amie était morphinomane et cocainomane.

Le tribunal n'ajouta pas foi aux déclarations de Lydia Klein qui prétendait aussi avoir été violée par le banquier. M. Peels fut acquitté.



(Photo S. G. Presse)

La milice de la ville de Tiflis, en Géorgie, est en partie composée de femmes. Notre photo représente la plus vieille milicienne armée d'un revolver, en compagnie de deux nouvelles recrues.

# GRANDS PROCÈS



Le bar du Kursaal de Genève où se déroula le drame

## Du dancing à la cour d'assises ou le triste roman d'amour d'une danseuse

Genève, février 1929.

**C**'est pas souvent qu'il arrive aux cours d'assises des cantons suisses d'avoir à juger ce que l'on est convenu d'appeler un « drame passionnel ». Mais, lorsque le cas se présente, elles sont loin de faire preuve de l'indulgence si chère à certains tribunaux... étrangers. On l'a vu, une fois de plus, dans le récent procès de la danseuse genevoise Vivilla Duc.

Donc, l'autre jour, le vieux palais de justice de Genève était littéralement pris d'assaut par la foule, empressée d'assister au déroulement d'un drame navrant qui eut pour théâtre le bar du Kursaal, l'un des plus selectes des dancings de la « Capitale des Nations ».

### Le roman d'une petite danseuse

Après plusieurs séjours dans différentes villes — entre autres à Constantinople, Bucarest, Le Caire, Tours, Rouen, Strasbourg, Paris, Nice — où la conduisaient les hasards de sa profession mondaine et où elle contractait habituellement des liaisons passagères, la danseuse roumaine Vivilla, née Ciocan, alors connue sous le nom de Jonesco Vivilla — nom qui figure sur le passeport qui lui fut délivré par la légation royale de Roumanie, à Paris, le 16 février 1927 — fut engagée par la direction du Fantasio et du bar du Kursaal de Genève, en avril 1927.

C'est en juin 1927 que Vivilla fit la connaissance, dans ce dernier bar où il venait fréquemment danser, d'un jeune homme de 28 ans, Raymond B..., descendant d'une ancienne et riche famille genevoise. Très vite, des relations intimes s'établirent entre eux, et la correspondance échangée atteste que la petite danseuse aimait passionnément son ami. Raymond B... partageait cet amour; il ne cachait pas qu'il était très épris de Vivilla, à l'entretien de laquelle il subvint entièrement, dès qu'elle eut quitté le bar du Kursaal, en septembre 1927.

### La rupture

Que se passa-t-il exactement entre les amants qui provoqua la rupture? Sans doute ne le saura-t-on jamais. Le fait est que, dans le courant de décembre 1927, Raymond B... faisait cadeau à Vivilla d'un capital de 5.000 francs suisses et l'envoyait en Roumanie, où il lui écrivit pour lui faire part sans doute (car sa lettre n'a pas été retrouvée) de son désir de rompre. Quelques jours après, Vivilla revenait à Genève, munie d'un passeport établi sous un faux nom. Le procédé frauduleux employé par son amie ne fut certainement pas étranger à la rupture définitive des relations que Raymond B... lui signifia aussitôt qu'il la sut de nouveau à Genève.

De cette rupture, Vivilla ressentit un vif chagrin et un violent dépit. Elle n'en continua pas moins, cependant, à fréquenter les dancings, avec l'espoir probablement de revoir son ex-ami et de le ramener à elle. Mais ce fut en vain.

### Un singulier mariage!

En mars 1928, Vivilla consommait elle-même la rupture irrémédiable avec Raymond B..., en se procurant, contre argent sonnante et trébuchant et dans l'unique but d'acquiescer la nationalité genevoise, un époux âgé de 52 ans... marchand ambulant de fruits et de légumes!

Ce mariage, vrai tour de passe-passe,

vaut d'être conté. Appelé à expliquer dans quelles circonstances il avait — pour le prix forfaitaire de 300 francs! — donné son nom à Vivilla, son « mari » déclara ce qui suit :

— J'ai été à l'état civil pour le « nécessaire »; j'ai pris un verre en sortant et, depuis ce moment-là, je n'ai jamais revu ma... femme!

C'était un « mariage blanc », mais le tour était joué : de par la grâce de M. le maire de Plainpalais, la Roumaine Vivilla était devenue, le plus légalement du monde, Mme Duc, aussi bien qu'elle était légalement devenue authentique « citoyenne de Genève ». Au cas où son ancien ami aurait des vellétés de la faire expulser, il se heurterait désormais à un obstacle absolument infranchissable.

### La scène tragique du Kursaal

Vivilla n'a pas oublié Raymond B... L'idée du suicide germe en son esprit, et peut-être bien est-ce avec l'intention bien arrêtée de s'ôter la vie que, aux premiers jours du joli mois de mai, elle fait l'acquisition d'un revolver, au maniement duquel elle s'exerce dans sa chambre.

Elle veut cependant tenter une suprême démarche auprès de son ami. Le 11 mai, vers 1 heure du matin, elle se rend au bar du Kursaal, où elle est sûre de le rencontrer. Elle l'y trouve en effet. Raymond B... est assis à une table, en compagnie de deux amis. Vêtue de sa large cape blanche, Vivilla s'approche de la table. Raymond B... la salue et une conversation à voix basse s'engage. A un moment donné, le jeune homme se lève et on l'entend dire à Vivilla :

— Non, pas ce soir, je suis avec des amis. Et c'est alors le drame rapide, inattendu. Vivilla, qui sous sa cape dissimule un revolver chargé de cinq cartouches, étend le bras et décharge son arme à bout portant sur Raymond B... Celui-ci, atteint en pleine poitrine, s'affaisse; la balle a pénétré dans le poumon droit et le jeune homme succombe aussitôt à une hémorragie, tandis que, dans les doigts de Vivilla, le revolver s'enraye, ce qui empêche un second coup de partir.

La meurtrière est immédiatement arrêtée et écrouée aux prisons de Saint-Antoine.

### Devant ses juges

Devant la cour d'assises, Vivilla Duc comparait, assistée de M<sup>e</sup> Jacques Dicker, avocat au barreau de Genève. Elle est vêtue d'une élégante robe de satin noir et d'un grand manteau de drap, noir également. Au cours des débats, qui durent deux jours, l'accusée est en proie à de fréquentes crises de désespoir.

Plus de cinquante témoins sont entendus, qui ne révèlent, en somme, pas de faits nouveaux. Ils sont tous d'accord pour affirmer que Raymond B... s'est comporté en parfait galant homme envers celle qui devait devenir sa meurtrière. Il est non moins établi que Vivilla aimait passionnément Raymond. Elle le proclame tout au long des débats, et par ces simples mots termine son interrogatoire :

— Je vous jure, monsieur le président, que j'aimais mon ami; c'était toute ma vie, mon unique raison de vivre.

Il n'est pas établi, en revanche, que, après avoir tué Raymond B..., Vivilla ait cherché à se faire justice, encore qu'elle l'affirme en termes véhéments.

### Un impitoyable réquisitoire

C'est un réquisitoire impitoyable que prononce le procureur général Graz. Avec une grande sévérité, il serre de très près



Le publiciste Ovide Chazel, qui tua M. Morisseau, candidat malheureux, a été condamné à 15 ans de travaux forcés...

tous les chefs d'accusation et flétrit avec indignation celle qui jeta le deuil dans une famille unie et respectée. Pour le ministère public, la préméditation ne fait aucun doute; aussi, exhorte-t-il le jury à punir sans pitié.

— Ne dites pas, conclut-il, qu'il s'agit d'un crime passionnel. Tous les crimes sont, au fond, passionnels. Messieurs les jurés genevois, vous n'admettez pas ce genre de crime chez nous! Votre verdict est lourd de conséquences, mais vous ferez justice si vous ne voulez pas laisser s'acclimater chez nous ce jeu du revolver et de la mort!

Et, dans un silence impressionnant, le procureur général requiert pour la petite danseuse la reclusion à perpétuité.

Nous n'insisterons pas sur ce que fut l'habile et éloquente plaidoirie de la défense, qui représente Vivilla Duc comme une mystique ayant tout mis dans son amour. Délaissée, elle a voulu mourir, de façon que son ami ne l'oublât jamais. C'était là le dernier acte d'amour qu'elle voulait accomplir. Mais, au bar du Kursaal, la réponse de Raymond B... : « Non, pas ce soir, je suis avec des amis », en décida autrement. Ce fut l'irréparable : la main de Vivilla frappa celui pour lequel elle voulait mourir.

Et le défenseur achève sa plaidoirie par ces mots, quelque peu étranges :

— C'est à vous, messieurs les jurés, qu'appartient la vie de cette jeune femme. Je vous confie cette chose précieuse qu'est la vie d'une femme qui a tué par amour!

### Le châtimement

Après une longue délibération, le jury rapporte un verdict de culpabilité, mitigé toutefois de circonstances très atténuantes et écartant la préméditation.

Le procureur général requiert alors une peine de cinq ans de prison.

La cour et le jury condamnent Vivilla Duc à cinq ans de prison.

Lorsque la sentence est prononcée, Vivilla s'effondre en larmes, et ce n'est plus qu'une pauvre petite chose pantelante que l'on emporte hors de la salle.

Ainsi s'achève le roman de la petite danseuse roumaine, qui, à l'âge de 30 ans, va connaître toutes les rigueurs de la reclusion, tous les tourments de l'expiation.

Ah! le triste roman d'amour!

Gaston RUB.

... DE JEUDI A

**L**A chirurgie esthétique vient de recevoir un rude coup de bistouri! Si le jugement qu'a rendu, lundi dernier, la première chambre du tribunal est confirmé, cette branche moderne de l'art opératoire est définitivement condamnée: impossible désormais de redresser les seins affligés, de supprimer les rides, d'amincir les mollets. Aucun chirurgien ne se hasardera à tenter l'opération, et si, d'aventure, il était assez imprudent pour le faire, ce serait à ses risques et périls... Qu'il prenne, dira-t-on, la précaution de se garantir par une lettre du client l'autorisant à le charcuter selon son bon plaisir: un pareil document serait sans valeur. Le tribunal a pris soin de le dire, en précisant que, si le client insistait trop, il fallait l'envoyer à un médecin-aliéniste.

La conclusion de ce procès retentissant — et qui fait grand bruit à la Faculté — est la condamnation du chirurgien mis en cause, à 200.000 francs de dommages-intérêts envers la jeune femme qui se fit par ses soins, diminuer le mollet gauche, puis couper la jambe.

...

Les femmes ont été, encore une fois ces jours-ci, au premier plan de l'actualité judiciaire. M. Gaston Doumergue a montré, à leur égard, une bonté que justifie sa qualité de célibataire endurci.

Toujours souriant, le chef de l'Etat n'a pas voulu que, sous son règne, une femme fût guillotinée. Et, cependant, le bourreau avait la partie belle: quatre condamnées à mort en même temps, cela ne s'était jamais vu!

Les deux dernières grâces ont été accordées le même jour, On tremblait pour la femme Bruzy, dont

## Le jury d'enquête



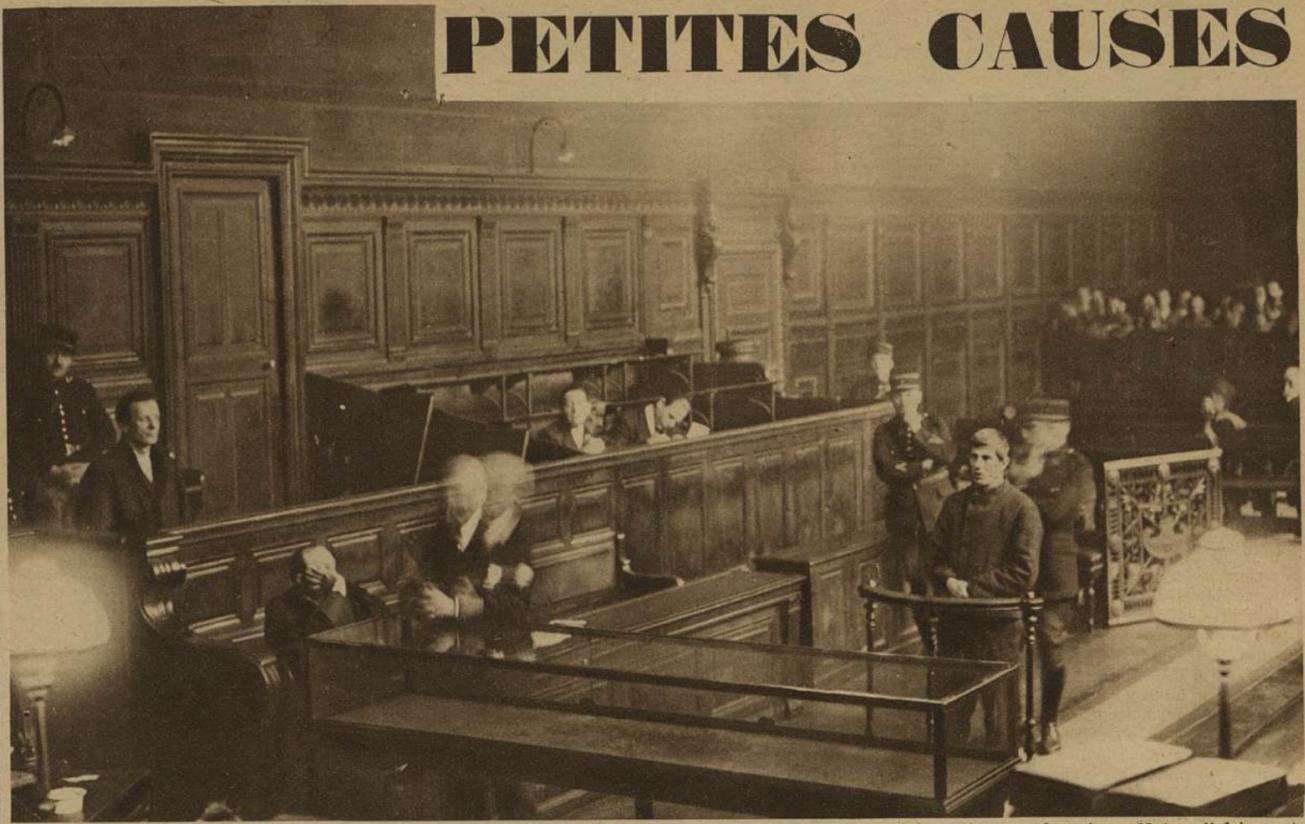
Lorsqu'un meurtre vient d'être commis aux Etats-Unis, il est de contrôler les éléments de l'enquête effectuée par la police. Nous exposons page 5, entendent le récit des premières con-

On savait que la commission du ministère de la Justice avait, à l'unanimité, conclu à la nécessité de son exécution. Pour les autres, il y avait eu, à la chancellerie, des avis partagés. La femme Bruzy avait commis son crime — l'asphyxie au gaz de son époux endormi — avec une préméditation et un soin si méticuleux qu'elle semblait mériter, plus que toute autre, le châtiment suprême : le président a, parait-il, beaucoup hésité. Mais livrer à l'échafaud une femme qui tue son mari, même avec raffinement, cela eût, peut-être, été mal jugé par l'opinion publique...

En tout cas, la jurisprudence gracieuse en faveur de mesdames les assassins est désormais bien établie ; il n'y aura pas à y revenir : la guillotine ne fonctionnera plus jamais pour le sexe faible.

En regard de cette indulgence, se manifeste, à Paris, une sévérité nouvelle : aux assises, le jury de la Seine, célèbre par sa bonté, se met à rendre des verdicts qui se peuvent comparer à ceux des jurys de province... Les années de baigne pleuvent... Un ivrogne qui, sans trop savoir pourquoi, a tué une nuit deux de ses camarades, repris de justice, est condamné à vingt ans de travaux forcés. Après tout, cela est très bien. Mais, autrefois, il s'en serait tiré avec cinq ans de prison, au maximum.

Un éditeur en difficulté avec un de ses amis pour un règlement de 150 francs, et qui le tua, rue de la Chaussée-d'Antin, fera quinze ans de baigne. De bons renseignements étaient fournis sur lui. Il semble donc que les juges populaires de la Seine, émus des critiques qui leur étaient adressées, veulent réagir.



Le dernier des "bandits polonais", a été condamné à quatre ans de prison. Notre cliché représente le forçat Skopowicz au moment où il dépose à la barre comme témoin.



(Photos Détective)

...Madame Morisseau, au banc de la partie civile, aux côtés de son avocat, M<sup>e</sup> Torrès.

quête de Chicago



Unis, il est d'usage de nommer un jury chargé de recueillir et par la police. Ci dessus, les jurés nommés lors de l'attentat que mière constatations exposé par le chef coroner, M. Bendesen.

Divagation de chien...

Mme Catherine Blutte, « sans profession », est traduite devant la dixième chambre correctionnelle. Elle est accusée d'avoir, « par imprudence ou inobservation des règlements », fait tomber de sa motocyclette le garde républicain « à pied » Louis Lalanne. Très exactement, ce n'est pas elle qui a fait tomber le garde, mais son chien, et chacun sait que le maître est responsable de son animal...

L'accident s'est produit à Drancy, dans la soirée du 10 juillet dernier. Voici comment la victime l'a relaté dans le procès-verbal, qui était en même temps une plainte :

« ... Vers 19 h. 30, je revenais en moto avec ma femme en tenue civile (sic), quand, en passant avenue Marceau, à Drancy, deux chiens, dont un sous poil marron foncé et de petite taille, l'autre sous poil noir, sont venus à passer et se jeter sur moi, provoquant ma chute et celle de ma femme. Je suis blessé au coude et au genou droit, et mon pantalon est déchiré au genou, mon veston, déchiré.

Une très grave question se posait : le chien sous poil marron était-il bien celui de Mme Blutte ? L'autre animal ne fut pas identifié... Mme Blutte affirmait que la bête ne se promenait jamais seule dans les rues : plusieurs témoins, malheureusement, affirmèrent que le chien coupable était bien le sien.

Cette question préjudicielle étant résolue, d'autres difficultés juridiques surgirent : Mme Blutte, qui vaquait à ses travaux ménagers, tandis que le garde républicain Lalanne tombait de sa motocyclette, pouvait-elle en bon sens, être déclarée responsable de cet accident, dans lequel vraiment, elle n'avait pas eu personnellement la moindre part ?...

Le tribunal se rallia à la thèse sensée : il acquitta Mme Blutte du chef de blessures par imprudence ; mais, comme l'« arsenal des lois » est bien monté, les magistrats dénichèrent tout de même quelque chose qui leur permettait de ne pas acquitter tout à fait la prévenue. Ils s'aperçurent, en effet, que Mme Blutte avait enfreint un arrêté du maire de Drancy, pris en 1919, qui interdisait la divagation des chiens...

Et, pour cette contravention, Mme Blutte fut condamnée à cinq francs d'amende.

Abandon d'enfant

Cocher de fiacre, puis chauffeur de taxi, M. Joseph Roques est maintenant établi marchand de vin à Issy-Les Moulineaux. Pour son malheur, il a une fille insupportable, qui ne trouve rien de mieux pour l'embêter que de venir, de temps à autre, déposer sur le pas de sa porte son enfant de cinq ans.

Une fois, deux fois, trois fois, le grand-père accepta ce dépôt singulier ; il aimait sa petite-fille, bien qu'il ne trouvât pas à son goût ce procédé qui consistait à la lui imposer. Il demanda conseil au commissaire de police ; mais la maman venait rechercher l'enfant et le grand-père pardonnait.

Le 23 mai 1928, la comédie recommença : la patience de M. Roques était à bout. Le lendemain, à midi, il abandonnait la fillette sur le trottoir, avenue Victoria, devant les bureaux de l'Assistance publique !

Du coup, le parquet de la Seine poursuivit M. Roques et sa fille, Yvonne Dufresne. Le cas de la mère était bon : sans discussion possible, elle avait commis le délit, comme cette autre jeune femme, Simone Massez, dont Détective a conté le récent procès et qui fut, elle, acquittée au bénéfice de l'émotion !...

Yvonne Dufresne, ne pouvant donc contester qu'elle avait abandonné sa fille et que ce geste lui était familier, trouva plus simple de pleurer, les larmes étant, pour une femme, le meilleur des arguments de plaidoirie : les juges n'y sont jamais insensibles.

Mais le grand-père ? Certes, le cas de M. Joseph Roques prêtait à une discussion délicate.

Pouvait-on lui imposer la charge de recueillir, tous les mois, le petit « paquet » gémissant qu'une main « maternelle » déposait à la porte de sa boutique ?... Il n'aurait pas demandé mieux que de garder définitivement l'enfant... mais chaque fois il savait que sa fille viendrait la rechercher sous peu et son cœur était partagé entre deux sentiments : l'affection pour la petite et la colère contre sa fille... Il crut tout concilier en faisant un scandale, dont il fut le première victime !

— J'ai voulu attirer l'attention ! déclara-t-il à l'audience.

Son défenseur prononça une plaidoirie à la fois sentimentale, juridique et assommante, qui dura près d'une heure et fit bâiller sans arrêt le président, tandis que somnolaient le juge de droite et le juge de gauche...

« La fillette, dit-il, appelait son grand-père « papa », ce qui prouve la bonté de mon client... »

Puis la plaidoirie s'attaqua à un certain article du Code pénal qui prévoit le délit reproché à M. Joseph Roques, et ce fut alors contre le texte un rude combat.

« ... Pour qu'il y ait « abandon », au sens de la loi, il faut que l'enfant ait connu un risque quelconque. A l'évidence, cette condition n'est pas remplie en l'espèce : où la jeune Dufresne pouvait-elle être mieux que sur un trottoir, à l'ombre même du siège social de l'Assistance publique ?... Si vraiment, M. Roques avait eu l'intention criminelle de se débarrasser de sa petite-fille, il aurait choisi un tout autre endroit... »

Un gazouillement succède à ce consciencieux effort : une toute jeune avocate, qu'on aperçoit à peine, récite en faveur de sa vilaine cliente, Yvonne Dufresne, le petit couplet qu'elle a sagement appris, et elle plaide « avec tout son cœur ».

Le tribunal condamne Yvonne Dufresne à trois mois de prison avec sursis et M. Joseph Roques à 25 francs d'amende seulement.

La distraction de l'emballeur

Un témoin impartial — comme tous les témoins — déclare au tribunal sous la foi du serment : J'ai vu un homme bondir, se dresser contre une femme qui portait une casserole et lui administrer une bonne correction...

L'homme qui accomplit ce coup de force est M. Adalbert Lelion (il porte bien son nom), emballeur, rue de la Convention. Il voici traduit en correctionnelle.

Le drame s'est joué dans la rue Olivier-de-Serres le 17 septembre dernier, vers 9 heures du soir. Le plus grave, c'est que la victime était tout à fait innocente, Adalbert ayant frappé par erreur... une marchande des quatre-saisons, Mme Ferax, qu'il avait prise pour sa femme !

Le président Parrot, dont les moustaches cosmétiques s'étirent à la manière de celles de M. Lefebvre du Prey, et qui ne cesse de gémir sur la charge que lui vaut la présidence temporaire de la dixième chambre, gronde l'inculpé :

— Qu'est-ce que ces façons ? Vous avez rencontré une passante et vous la brutalisez sans raison ? Adalbert Lelion, rouge, confus, ergote en tournant son melon entre les doigts.

— Je n'ai pas frappé !

Le président. — Alors, c'est une invention ? La marchande des quatre-saisons s'approche. Mme Ferax est en deuil : sous son toquet de crêpe apparaissent des petites mèches blondes et frisées.

Mme Ferax. — Il était ivre et quand il m'eut frappée, il m'a dit qu'il s'était trompé.

Adalbert Lelion. — C'est pas vrai !

Le président (au témoin). — Le reconnaissez-vous ?

Mme Ferax. — Je le reconnais, c'est-à-dire que je ne peux pas très bien le reconnaître. Les moustaches du président Parrot manifestent une grande impatience : l'audience est encore chargée ; il est tard. Il faut aller vite et les affaires se prolongent interminablement... La marchande des quatre-saisons se ressaisit et son hésitation disparaît. Elle affirme avec certitude :

— Je le reconnais, vu que son melon était bien de cette grandeur, mais je ne le connaissais pas avant... La seule fois que je l'ai vu, c'est lorsque je suis allée au Commissariat avec lui...

Et la marchande, emportée par son témoignage, ne s'arrête plus. Le président s'impatiente :

— Vous nous faites perdre notre temps... Oh ! les détails et les femmes !...

Mais Mme Ferax ne se soucie pas d'épargner les instants du tribunal : elle connaît enfin la joie de conter ses malheurs et veut profiter de cette occasion solennelle qui ne se renouvellera plus. Donc, elle continue son récit :

— Je me suis écriée : « Qu'est-ce qui m'arrive ? » Et lui, il a répondu : « Tiens, c'est pas ma femme ! » Puis il a vu la sienne, qui débouchait du coin de la rue de la Convention, et il s'est rattrapé dessus... (Hilarité.)

Le président (exaspéré). — Madame, allez vous asseoir !...

L'épouse succède à l'infortunée marchande des quatre-saisons.

— Je sortais, dit-elle, de chez le charcutier... Le président. — Laissons de côté le charcutier, il n'a rien à voir à l'affaire...

Mme Lelion. — J'ai vu monsieur (sic) qui traversait la rue ; j'ai pris la permission de regarder monsieur ; monsieur a frappé une dame ; je me suis cachée sous une porte cochère, puis il m'a aperçue et à mon tour...

Le président. — Cela nous suffit.

M. Adalbert Lelion, emballeur un peu vii, ne pourra se plaindre du tribunal : il n'est condamné qu'à 25 francs d'amende.

Et votre réponse au Referendum-Concours ? Attention ! dernier délai : 15 mars



# CINÉMA

## Les espions

d'après Thea von Harbou, mise en scène de Fritz Lang avec Willy Fritsch, Gerda Maurus, Lien Dyers, Lupu Pick et Rudolph Klein-Rogge.

Un grand centre d'espionnage se cache dans la banque internationale Haghi. Le chef, qui est paralytique, s'est entouré d'une troupe extraordinaire d'espions, grâce auxquels de précieux documents diplomatiques disparaissent.

Le chef du contre-espionnage, après un nouvel exploit de la bande de Haghi, dont il ignore d'ailleurs l'existence, lance son meilleur limier, 326, à la poursuite des bandits.

Mais Haghi se sert de Lya Straska, dont 326 devient bientôt amoureux. Lya Straska elle-même n'est pas insensible aux sentiments de 326 et, malgré la fureur de son chef, elle ne livre pas le jeune détective aux mains des espions. Elle est faite prisonnière et remplacée par une autre femme, qui s'empare des documents d'un diplomate asiatique.

Haghi se présente chez le chef du contre-espionnage pour lui annoncer que le voleur des documents prendra le lendemain le train pour quitter le pays. 326 est choisi pour le poursuivre et c'est justement ce que Haghi a voulu, car il fait machiner un accident de chemin de fer, espérant ainsi se libérer de la fâcheuse intervention du détective.

Lya Straska peut cependant sauver son ami. Elle indique maintenant à la police que la banque Haghi abrite le centre d'espionnage.

Après une lutte extrêmement farouche, la police a pu s'emparer des espions, mais Haghi a disparu. Le soir, grâce aux indications de Lya Straska, la police trouvera Haghi, qui n'est autre que le célèbre clown Nemo, à la Scala.

Devant les revolvers des agents, Nemo-Haghi se fait justice.

La censure a beaucoup coupé dans ce film, et la continuité et la compréhension de l'action en souffrent. Ce film, tel qu'il nous est présenté, démontre les défauts et les qualités de Fritz Lang d'une manière encore assez forte. Défauts qui se révèlent surtout dans une fausse note de jeu qu'il impose aux acteurs.

□ □ □

## Le dernier avertissement

Mise en scène de Paul Leni, avec Laura La Plante, Montagu Love, Roy d'Arcy, Margaret Livingstone, Mack Swain, Burr Mc. Intosh, etc. (au Studio 28).

Pendant une représentation du *Piège*, l'acteur principal, John Woodford, est mort dans des circonstances bien étranges qui laissent soupçonner un crime. Pendant l'enquête de la police, le cadavre, qu'on a mis dans sa loge, a disparu. La police ne parvient pas à éclaircir ce mystère et l'on ferme le théâtre.

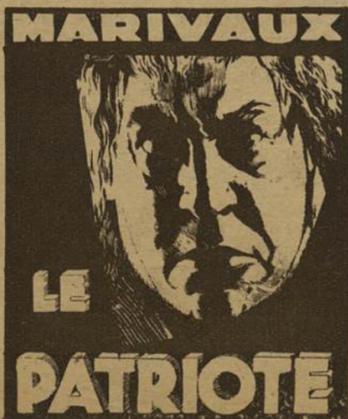
Trois ans plus tard, l'auteur dramatique Mac Hugh rouvre le théâtre. en convoquant les artistes qui étaient les partenaires de Woodford. On commence les répétitions de la pièce *Le Piège*, et partout une main mystérieuse place des avertissements qui veulent effrayer les acteurs et l'auteur, en leur enjoignant l'ordre de ne pas tenter de jouer la pièce. Une atmosphère lourde accable bientôt ceux qui sont décidés à faire revivre le théâtre. Des méfaits inexplicables sont commis, l'acteur qui joue le rôle de John Woodford disparaît dans les mêmes circonstances que son prédécesseur, des objets sont déplacés, un escalier tombe et la peur gagne successivement tous les collaborateurs.

Néanmoins, Mac Hugh ouvre son théâtre et, le soir de la première, il arrive à découvrir le coupable.

Paul Leni nous donne, dans *Le dernier avertissement*, une sorte de chef-d'œuvre de divertissement visuel. Avec une souplesse extraordinaire, il enchaîne l'action, use avec une méthode merveilleuse des ressources d'éclairage et de décors et sait surtout guider les acteurs, jusqu'au dernier figurant, avec une maîtrise de métier absolue. Dès les premières images, notre attention est pactée et cet entraînement ne cesse qu'avec la fin.

Étonnant de vie et de sûreté, Montagu Love joue le rôle de Mac Hugh, Laura La Plante est jolie et douce à souhait, Mack Swain est délicieux en directeur benjamin du théâtre, et les jambes de Margaret Livingstone vaudraient à elles seules qu'on allât voir ce film, qui procure plus d'un agréable frisson.

Jean LENAUER.



Klein-Rogge dans une scène dramatique des *Espions*



Deux scènes amusantes et mouvementées du *Dernier avertissement*

## Dans notre Bibliothèque

### LA VIE ET LA MORT D'ALFRED LÖWENSTEIN

par Maurice Privat (1)

M. Maurice Privat a assumé une tâche bien délicate, en tentant de nous raconter la vie du grand financier belge, dont la fin mystérieuse est encore présente à toutes les mémoires. Il le reconnaît avec beaucoup de bonne grâce. « Pour écrire la vie complète d'Alfred Löwenstein, nous dit-il, il faudrait consulter longuement sa correspondance, ses ordres de bourse et ceux de ses rivaux, obtenir de ses familiers des confidences exactes. Encore y manquerait-il l'essentiel : les raisons qu'avait Löwenstein pour décider certaines entreprises, et ses méditations. »

Il est évident que l'auteur manque parfois de documents. Il consacre tout un chapitre aux affaires d'électricité, sans pouvoir apporter aucune précision sur la part que Löwenstein avait prise dans ces affaires. « Donc, Alfred Löwenstein, se contentait-il de nous dire en deux lignes, portait sa pensée vers le futur, en s'intéressant aux valeurs d'électricité. » C'est un renseignement bien vague et dont le lecteur le plus accommodant ne saurait se contenter.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, malgré ces lacunes, qu'il lui était peut-être impossible de combler, l'auteur nous a donné un récit fort attachant des « aventures » financières de Löwenstein et qu'il a su mettre en lumière avec beaucoup de bonheur et d'exactitude la figure prestigieuse de ce conquistador moderne.

### LA SPHERE D'OR

par Erle Cox,

traduit de l'anglais par Richard de Clerval (2)

« Si *Peau-d'Ane* m'était contée par Wells ou par Jules Verne, s'est dit l'auteur de *La Sphère d'or*, j'y prendrais un plaisir extrême... » Et il a eu l'ingénieuse idée de moderniser le thème de *La Belle au bois dormant*. Un jeune colon australien — le Prince Charmant — découvre en creusant le sol de sa ferme l'étrange édifice souterrain où dort, depuis quelques millions d'années, une princesse de conte de fées, survivante d'une civilisation disparue. Elle est belle comme le jour; il l'aime, elle l'aime... Hélas ! par la jalousie d'une rivale, l'idylle ébauchée finit tragiquement. Ce petit livre, où se donne libre cours une imagination un peu puérile, se lit avec beaucoup d'agrément.

### INSURGÉE MEXICAINE

par René d'Ailly (3)

« Aux yeux immenses des señoritas mexicaines, qui sont des fées de diamants, de ténèbres et d'étoiles et dont la vie ardente palpète comme des milliers de vies, je dédie ces pages de sang, de sanglots, d'odyssées romanesques et de passion tumultueuse. »

Voici le lecteur alléché, dès la première page. Hélas ! l'œuvre ne tient pas les promesses de cette tapageuse dédicace, et Dekobra, qui paraît être le modèle que M. René d'Ailly s'est proposé, n'a rien à craindre de ce fougueux disciple. Il faut déplorer que M. René d'Ailly, qui connaît fort bien le Mexique et les Mexicains, ne se soit pas borné à nous donner sur ce pays et sur les luttes dont il a toujours été le champ, un ouvrage purement documentaire.

### L'ASSASSINAT DE LA PRÉSIDENTE

par Louis Sadoul (4)

M. Louis Sadoul, qui est lorrain et qui a fait — comme nous l'apprend une préface de Louis Madelin — une belle carrière dans la magistrature, a fouillé les archives du tribunal de Nancy et a exhumé, pour notre plaisir et notre édification, quelques dossiers fort curieux.

Le petit livre qui est le fruit de ses recherches vaut par la simplicité du style, la bonne humeur et une sorte d'humour provincial qui n'est pas sans charme.

Roger GALLOIS.

- (1) Collection « Des hommes », Nouvelle Société d'édition.
- (2) Collection « Le Masque », Librairie des Champs-Élysées.
- (3) L'Édition de Paris.
- (4) Librairie Berger-Levrault.



# LA VIE DE SOPHIE DAW BARONNE DE FEUCHÈRES

## Ou le secret de la mort du dernier Prince de Condé



... On découvrit le prince accroché à l'espagnolette.

Le drame serait banal sans la présence du roi Louis-Philippe et le nom du principal acteur : Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, dernier descendant du vainqueur de Rocroy et père du duc d'Enghien, fusillé par ordre de Bonaparte. Quant à la baronne de Feuchères, elle appartient à la race commune des aventurières intelligentes et rusées.

Sophie Daw, future baronne de Feuchères, naquit en Angleterre vers 1793 ; elle était fille d'un pêcheur de l'île de Wight, qu'on ramenait chaque soir ivre-mort. Lasse d'être battue, la jeune fille se sauva à Londres, où elle comptait bien tirer parti de sa jolie figure. On ne sait trop comment elle y rencontra, en 1815, le prince de Condé, qui s'éprit d'elle au point de la ramener en France et de l'installer au Palais-Bourbon.

Le prince venait d'atteindre la soixantaine. Pour plaire aux femmes, il n'avait rien d'autre qu'une fortune qui vaudrait aujourd'hui plus d'un demi-milliard, des diamants fabuleux, des forêts immenses, six châteaux dont les plus célèbres se nommaient Chantilly et Saint-Leu, où il entretenait à demeure un personnel de sept cents domestiques. Prince du sang, il avait droit à une cour : elle comprenait cinq gentilshommes de la chambre, l'aide de camp, le capitaine des chasses et des équipages, l'écuyer ; il chassait ou jouait au whist en leur compagnie, mais se montrait rarement aux Tuileries où Louis XVIII ne voulait confier aucune charge du royaume à ce cousin fatigué et nul.

Comme il était veuf, sans héritiers directs, fort généreux avec les femmes, d'une crédulité sans bornes et d'une rare faiblesse de caractère, pareille capture ne manquait pas d'intérêt pour une jeune intrigante.

### Le prince subjugué

Trois mois après avoir rencontré Sophie Daw, le prince n'était plus qu'un vieux barbon sans défense, entièrement subjugué par cette femme adroite et autoritaire. Elle commença par prendre des maîtres de danse et de maintien, des professeurs de langue et de littérature, et profita merveilleusement de leurs leçons. Puis elle réclama un mari sous prétexte de sauvegarder sa réputation : en réalité, elle cherchait à tirer parti, dans le monde, de ses talents d'aventurière. Le prince découvrit un officier de la garde royale, qu'on créa baron de Feuchères et premier gentilhomme de la chambre, en lui laissant croire qu'il épousait une fille naturelle du vieux Bourbon. Sophie Daw fut présentée au roi et invitée aux fêtes des Tuileries.

Son mari, qui était honnête homme, mit cinq ans à découvrir son malheur : quand il lui fut impossible de douter qu'il était l'époux de la favorite, il écrivit au prince une lettre fort vive et remit sa démission.

Ce scandale fit tant de bruit que la baronne se vit interdire l'entrée des Tuileries ; aussitôt, toutes les portes se refermèrent devant elle. Pour la calmer, le prince lui fit cadeau d'un million, de sa forêt d'Enghien, de son château de Saint-Leu et, cette fois, Sophie Daw comprit qu'elle pouvait tout oser. Plus que jamais soucieuse de protéger sa réputation, elle fit venir d'Angleterre une nièce et un neveu qu'elle installa près d'elle au Palais-Bourbon : Mathilde épousa le marquis de Chabannes, La Palice, allié aux Talleyrand, et le jeune James, ancien groom de restaurant à Londres, fut accepté comme gendre par l'amiral Manby. Il est vrai que le prince les avait dotés l'un et l'autre d'un million, tout en donnant à James la baronnie de Flassans.

Après ce début, Mme de Feuchères décida de tenter le grand coup. Cependant, elle était trop fine pour ne pas comprendre d'abord qu'elle n'arriverait jamais à épouser un prince du sang, ensuite, qu'il lui était impossible d'être plus tard mise légalement en possession de la fortune historique des Condés. Un testament en sa faveur serait certainement annulé. Sagement, elle fit alors la part des autres en fixant la sienne à une douzaine de millions. Mais, comme un legs aussi considérable risquait fort

d'être attaqué par la couronne ou les héritiers collatéraux, elle eut l'idée de choisir elle-même, parmi les parents du prince, le légataire universel des Condés, de telle manière qu'il deviendrait ainsi une sorte de complice puisqu'il aurait autant d'intérêt qu'elle à soutenir la validité du testament.

### Le plan de la baronne

Son choix se fixa sur Louis-Philippe d'Orléans, le futur roi des Français à qui ces millions ne déplaisaient pas.

Une fois ce plan arrêté, elle mit en œuvre tout son pouvoir sur le prince de Bourbon pour l'obliger à écrire un testament qui, d'une part, laisserait la plus grande partie des richesses au duc d'Aumale, dernier fils du duc d'Orléans ; de l'autre, assurerait à la baronne une somme de douze millions. Il ne s'agissait plus que d'obtenir l'appui de Louis-Philippe, en lui laissant croire, ce qui était d'ailleurs exact, qu'elle seule était capable de faire attribuer à la maison d'Orléans cet héritage àprement convoité.

Louis-Philippe se garda d'éconduire l'aventurière quand elle vint le trouver pour conclure le marché. Des négociations commencèrent entre eux, qui ne laissèrent aucun doute sur la cupidité du duc d'Orléans, car on a publié sa correspondance avec la baronne.

Ainsi, Mme de Feuchères se vit entourée d'égards par celui qui connaissait son ascendant sur le Bourbon caduc. Après avoir longtemps résisté, le prince de Condé

Charles X et révoquer le testament. Elle avisa immédiatement Louis-Philippe, qui lui répondit d'empêcher à tout prix le départ, sans prévoir l'interprétation qu'une aventure pouvait donner à des paroles aussi précises.

Le 26 août 1830, à 8 heures du matin, le valet de chambre Lecomte frappa comme de coutume à la porte de son maître. L'appartement du prince, complètement isolé des pièces réservées à la petite cour et aux serviteurs, était au premier étage. La chambre à coucher communiquait avec celle de la baronne, située au rez-de-chaussée, par un escalier dérobé. Ni la porte de cet escalier, ni celle qui séparait la chambre à coucher du cabinet de toilette ne possédaient de serrure ; le prince était maître de les fermer, l'une et l'autre, par un verrou de même modèle, qu'il commandait intérieurement. Entre le rez-de-chaussée et l'étage, un entresol était occupé par le secrétaire particulier de la baronne et une femme de chambre dont elle était sûre. Au premier, mais séparées de l'appartement du prince par un large corridor, étaient les pièces réservées au baron de Flassans, qui, cette nuit, était absent. Ainsi, le prince était entouré d'ennemis.

Lecomte ouvrit la porte du cabinet de toilette avec sa clef de service, puis il frappa à celle du prince. Aucune voix ne lui répondit. Il supposa que son maître dormait encore et, sans inquiétude, décida de revenir plus tard. Peu après, le médecin



Sophie DAW  
baronne de Feuchères.

route et n'arrivèrent que tard dans la soirée. Après avoir interrogé les personnes présentes et assisté à l'autopsie du cadavre, qui révéla les phénomènes de l'asphyxie, ils conclurent à une mort par strangulation, tout en précisant qu'elle ne leur paraissait pas l'œuvre d'une main étrangère. Une fois le suicide établi par les émissaires du roi, le procureur n'avait plus qu'à les imiter. Tout paraissait terminé.

Les cérémonies funèbres eurent lieu à l'abbaye royale de Saint-Denis, et c'est alors qu'un coup de théâtre éclata lorsque l'abbé Pélier, aumônier du prince, monta en chaire : on le vit élever solennellement dans ses mains une boîte de vermeil qui contenait le cœur du prince, puis, d'une voix forte, il proclama que le défunt était innocent de sa mort devant Dieu.

À Paris, le scandale causé par cette déclaration fut d'autant plus grand que les partisans de Charles X y trouvaient la première occasion de mettre Louis-Philippe dans un mauvais cas en l'accusant de captation d'héritage et de complicité d'assassinat. Dans l'hypothèse d'un meurtre, on ne pouvait en effet penser qu'à Mme de Feuchères, dont les tractations avec Louis-Philippe étaient connues.

### L'enquête est reprise

Le prince de Rohan-Guéméné, héritier le plus proche, déposa aussitôt une plainte qui amena la reprise de l'enquête ; la plus accablante déposition fut évidemment celle de l'abbé Pélier, qui concluait ainsi :

« Sur l'instant, oui, j'ai cru au suicide. Mais, quand j'ai eu appris les projets de départ du prince, toutes les scènes orageuses qu'il avait eues avec différentes personnes, quand j'ai eu connaissance de l'état de désordre où l'on trouva sa chambre, quand j'ai réfléchi aux infirmités du prince qui lui rendaient impossible d'établir lui-même les mouchoirs comme on les a trouvés, à l'impossibilité où il était de mourir dans la position où son corps a été trouvé, quand j'ai pensé à la facilité de pénétrer jusqu'à lui par un escalier dérobé et de tirer le verrou par l'extérieur, alors je n'ai plus eu de doutes sur la réalité d'un terrible assassinat. »

Le magistrat chargé d'instruire l'affaire, M. de La Huproye, fit ensuite d'étranges découvertes : la plus grave était que les pendus ont la face violette, déformée, les yeux ouverts et exorbités, alors qu'aucun de ces symptômes connus n'avait été relevé sur le cadavre, dont les yeux fermés, le visage calme et pâle, frappèrent au contraire les premiers témoins. De plus, M. de La Huproye constata que le verrou pouvait aisément être tiré de l'extérieur, au moyen d'un cordonnet.

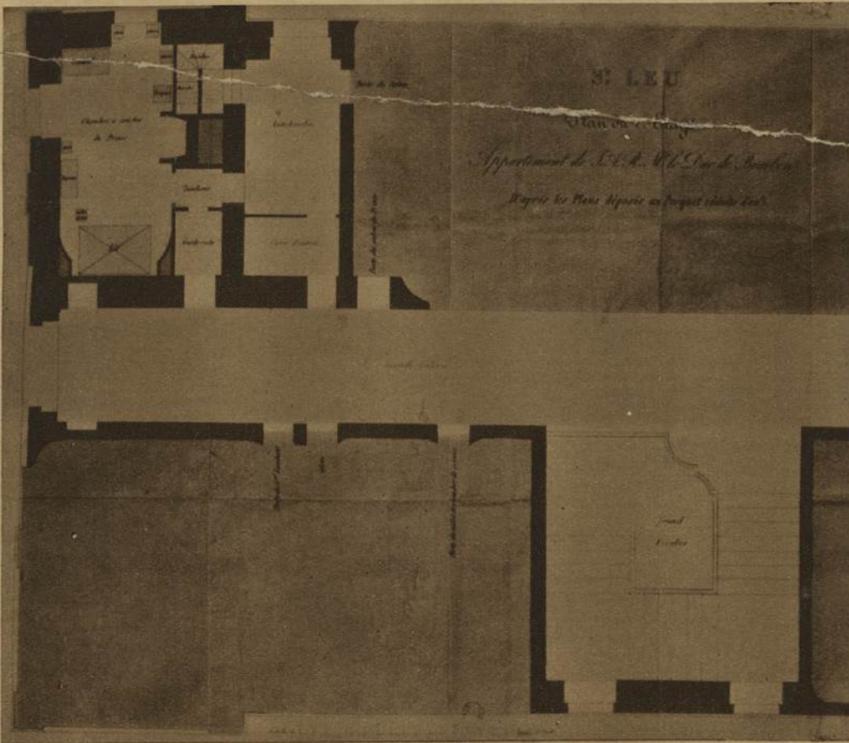
Dès lors, il en vint à supposer que le prince pouvait fort bien avoir été étouffé pendant son sommeil au moyen d'oreillers, puis accroché à l'espagnolette afin de simuler le suicide. A toutes les questions, Mme de Feuchères ne faisait qu'une réponse : « Ceux qui m'accusent veulent se venger parce qu'ils ne sont pas sur le testament. » C'était dire nettement qu'elle comptait, pour la tirer d'affaire, sur son royal colégataire.

### Le mystère subsiste

M. de La Huproye se disposait néanmoins à l'inculper lorsqu'on lui conseilla, en haut lieu, de modérer son zèle. Dans ces conditions, il termina rapidement son enquête, mais fit aussitôt un geste qui acheva d'éclairer les esprits : il donna sa démission. L'opinion attendait au moins que Louis-Philippe refusât un héritage qui lui était échu par des moyens aussi suspects ; mais il accepta sa part, tandis que la baronne prenait la sienne. Bien mieux, on apprit avec surprise qu'il recevait Mme de Feuchères aux Tuileries. Quant au prince de Rohan-Guéméné, il se vit infliger trois mois de prison pour diffamation.

Mme de Feuchères fit raser Saint-Leu, réalisa forêts et domaines et s'en alla vivre en Angleterre, où elle mourut vers la fin de 1840, en gardant son secret. A-t-elle assassiné le prince de Bourbon avec l'aide d'un complice bien rétribué ? Le vieux prince s'est-il suicidé après une crise de dépression, en soulevant ses pieds dans un sursaut de volonté ?

Pierre de LACRETELLE.



(Illustrations de l'époque provenant de la collection du baron de Winck)

### Le plan du premier étage du château de Saint-Leu

finit par signer, le 30 août 1829, un testament qui donnait satisfaction à sa favorite. Celle-ci, qui s'était bien vengée de la famille royale en empêchant le prince de léguer sa fortune au duc de Bordeaux, héritier du trône, mit une dernière condition à son accord avec Louis-Philippe, elle exigea de repaître aux Tuileries, dont l'accès lui était interdit depuis six ans, et Charles X ferma les yeux. Sophie Daw avait gagné la partie.

La révolution de 1830 vint mettre en péril ce succès. Elle aurait pourtant dû servir les plans de Mme de Feuchères, qui possédait des lettres compromettantes de Louis-Philippe, devenu soudain roi des Français. Mais les journées de Juillet venaient de rappeler au vieux Condé les souvenirs de la première Révolution : il pensa à la guillotine, aux pillages et crut que la Terreur recommençait. De plus, la pensée que ses biens passeraient après lui, non plus seulement au petit-fils du régicide Philippe-Egalité, mais au fils d'un usurpateur, acheva de l'égarer. Séquestré à Saint-Leu par Mme de Feuchères, entouré de créatures à elle, réduit à subir tous les mauvais traitements dont elle l'accablait, il décida d'émigrer pour la deuxième fois.

### Pour fuir la révolution

Il fit venir secrètement un million, rassembla ses diamants et donna l'ordre de tenir un équipage constamment prêt. La baronne, qui devina aussitôt ses projets, comprit que la fuite ruinerait toute son entreprise, car il n'était pas douteux pour elle que le prince ne comptât rejoindre

particulier vint le trouver afin d'être introduit, car le prince souffrait de certaines infirmités qui exigeaient des soins quotidiens. Les deux hommes revinrent ensemble et frappèrent de nouveau avec plus de force, sans obtenir la moindre réponse. Ils voulurent alors entrer, mais le verrou intérieur était tiré. Effrayés par ce silence, ils descendirent avertir la baronne, qui se leva en hâte et commanda d'enfoncer la porte.

### Pendu !...

Lorsque Lecomte et le médecin Bonnie purent enfin pénétrer dans la pièce obscure, ils coururent au lit, qu'ils trouvèrent vide. En allant ouvrir une fenêtre, le valet découvrit soudain le prince, debout, appuyé contre le volet intérieur, comme s'il écoutait attentivement à la croisée. On ouvrit l'autre fenêtre, et, à la grande lumière, le prince apparut en costume de nuit, accroché à l'espagnolette par une sorte de mentonnière assez lâche, formée de deux mouchoirs noués et passés en boucle l'un dans l'autre. Son visage était très pâle, sans aucune trace de souffrance ; il eût semblé dormir si les bras raidis et les genoux pliés n'avaient pas révélé qu'il était mort. Un détail singulier frappa tous les assistants : la pointe des pieds reposait sur le sol.

Tandis que Mme de Feuchères se lamentait bruyamment dans l'antichambre, les autorités arrivèrent pour rédiger un constat insignifiant et bref. Avisé aussitôt par un courrier de la baronne, Louis-Philippe envoya à Saint-Leu l'un de ses écuyers et deux magistrats, accompagnés de son médecin particulier, qui s'égarèrent en

# Le sanglant mystère du puits Galot

Nantes (De notre correspondant particulier).



UNDI prochain 11 mars, Juliette Chesneau, veuve Rousselet, âgée de 39 ans, qui, le 30 août dernier, tua, de deux coups de revolver, son amant Georges Lemaître, va comparaître devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure.

Drame d'intérêt, question d'argent ! C'est parce qu'il ne voulait pas lui rendre une somme de 3.700 francs que la veuve Rousselet tira sur Lemaître, et aussi parce qu'elle avait peur de son amant, peur de Georges Lemaître, de « Risque à tout ».

« Risque à tout » ! Ce nom seul suffit à évoquer un sanglant, un profond mystère : un drame qui n'a pu encore être éclairci, qui ne le sera peut-être jamais : le sanglant mystère du puits de Galot.

## Un cadavre décapité dans un puits

Sur la route de Sion à Lusanger, à 2 kilomètres de Sion, un hameau en ruine : c'est Galot. Quelques pans de murs demeurent encore, tout couverts d'herbes folles ; là, c'est l'ancien emplacement d'une maison ; tout près, celui d'un moulin. 20 mètres plus loin, masqué par des fagots et par des ronces qui ont poussé, vivaces, un puits à fleur de terre, profond de plus de 6 mètres.

Le 27 juillet 1923, vers 11 heures du matin, M. Degré, cultivateur, qui était occupé à faucher un champ voisin, dut cesser son travail, sa faucheuse mécanique ayant une avarie. Pendant que des ouvriers la réparaient, il s'approcha du puits pour voir si — comme cela se produisait parfois — quelque animal, lièvre ou lapin, n'était pas tombé dans l'excavation profonde.

Ni lapin ni lièvre ! Mais, de l'eau, émergeaient, recourbés, les reins et tout le bassin d'un corps humain.

Ce ne fut pas chose aisée que de remonter le cadavre. Un ouvrier descendit au fond du puits et passa une corde autour du corps. On hala dessus ; mais le cadavre, accroché, ne remontait pas.

— Prends-le par la tête ! cria-t-on d'en haut.

L'ouvrier se pencha, tira ; les épaules apparurent. Le corps n'avait plus de tête ; il était décapité au ras des clavicales, et la tête, recherchée, ne se trouvait pas dans le puits.

Le parquet de Châteaubriant se transporta sur les lieux. Il fut impossible d'identifier le cadavre. La police mobile de Rennes, immédiatement alertée, ouvrit une enquête. L'autopsie du cadavre — qui, lors de sa découverte, était vêtu seulement d'un pantalon — révéla que la tête avait été séparée du tronc après la mort. Le corps portait à l'abdomen une atroce plaie en forme de croix et deux profondes blessures à la poitrine. Le cou avait été sectionné à l'aide d'un instrument particulièrement tranchant ; mais les vertèbres avaient été arrachées par torsion.

Quel était cet inconnu assassiné d'une si sauvage manière ?

— C'est Quémeur, le conseiller général du Finistère, disait-on. Il est venu à Rennes avec Sezec.

Mais l'examen du cadavre par les enquêteurs de la brigade mobile montra qu'il s'agissait d'un jeune homme de très petite taille — 1 m. 50 ou 1 m. 55 — ayant des mains fines et soignées, de tout petits pieds, possédant un système pileux très brun et abondant.

A quelle époque remontait la mort ? A un ou deux mois, dirent les médecins.

L'enquête ne s'avérait guère facile. Les inspecteurs et les commissaires de Rennes l'entreprirent avec soin.

Pendant près d'un an et demi, toutes les pistes furent suivies jusqu'au bout par les enquêteurs ; mais, après ces dix-huit mois de recherches, on ignorait encore l'identité de la victime, les mobiles du crime ; on n'avait pas retrouvé la tête du cadavre et l'assassin était toujours inconnu. Suppositions, hypothèses, tout s'était écroulé comme château de cartes : le puits de Galot gardait son secret.

## Après dix-huit mois, un coup de théâtre

Le 25 novembre 1924, un coup de théâtre se produisit : les gendarmes de Derval se présentaient au domicile d'un marchand de bestiaux connu sous le nom de Charles Lesage, surnommé dans le pays « Risque à tout », s'appelant en réalité Georges Lemaître, né à Blain, le 19 avril 1888, et l'arrêtaient pour désertion, en date du 15 mars 1917, du 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Georges Lemaître, interrogé tout d'abord, ne fit aucune résistance et il s'apprêtait à suivre les gendarmes, quand, brusquement, il se précipita vers une étagère, saisit un livret militaire qui s'y trouvait et, après l'avoir déchiré, tenta de l'avaloir. Aussitôt, les gendarmes intervinrent, maîtrisèrent le déserteur, lui écartèrent de force les mâchoires et réussirent à s'emparer des feuillets déchirés.

Ce livret était celui d'un nommé Louis Collet, du recrutement de Châtelleraut, de la classe 1915, ouvrier agricole, sans domicile fixe.

Qui était ce Collet ? A cette question posée par les gendarmes, Lemaître répondit en haussant les épaules. Les gendarmes n'insistèrent pas : le marchand de bestiaux

n'avait-il pas également en sa possession le livret militaire de Charles Lesage, sous le nom de qui il se cachait depuis quatre ans, Charles Lesage, mort à Nantes en 1920.

## « Risque à tout »

Qui était donc ce Georges Lemaître, dit « Risque à tout » ?

« Risque à tout », il méritait bien son surnom et il lui avait fallu en effet, il lui fallait une certaine audace pour être revenu vivre à quelques lieues de son pays natal, où il était porté comme déserteur ; car, bien qu'il ait laissé pousser sa barbe, il pouvait être reconnu par tous les Blainois qui l'avaient fréquenté autrefois.

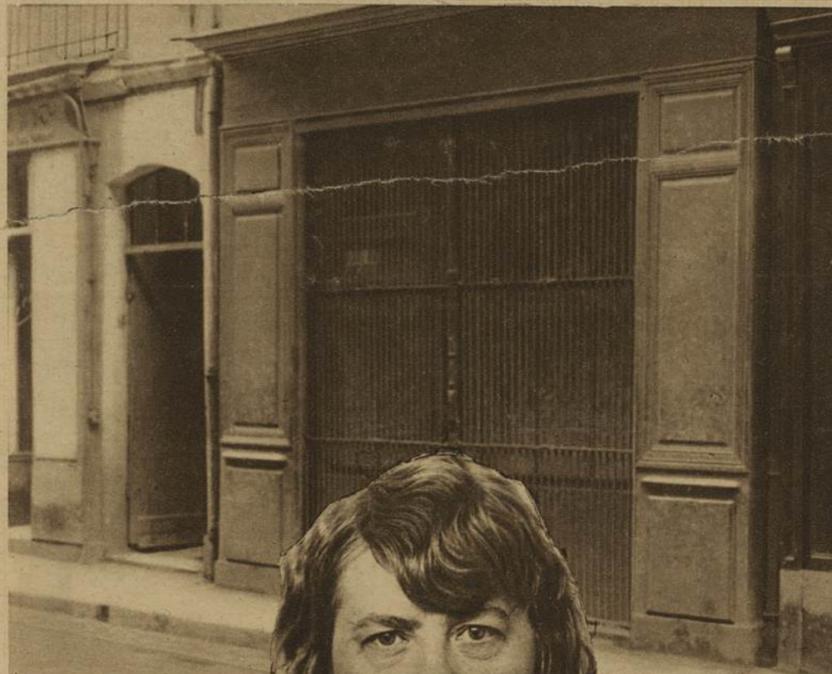
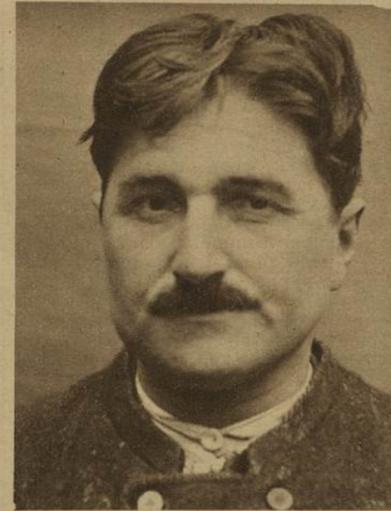
Petit, nerveux, aux poils bruns presque noirs, l'œil surnois, ricanant sans cesse, Georges Lemaître était à la fois insouciant

chiffonnier, couverts de plaies, s'effondrèrent, sans force, sur le sol.

Tel était l'homme qui venait d'être transféré à Bordeaux, pour répondre devant le conseil de guerre de sa désertion du 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Quand le procès-verbal de l'arrestation parvint au parquet de Châteaubriant, le livret militaire de Louis Collet fut reconstitué et on apprit ainsi que ce Collet était excessivement petit : il mesurait 1 m. 48, disait le signalement, avait de petits pieds et des mains de femme.

Aussitôt, on fit le rapprochement entre Louis Collet et le cadavre du puits de Galot. Était-ce Collet qu'on avait retrouvé dans le puits ? Une enquête fut immédiatement ouverte. Qui était ce Collet ? Comment « Risque à tout » l'avait-il connu ?



En haut, à gauche : « Risque à tout » après son arrestation pour désertion ; à droite : le même, lorsqu'il était détenu sous l'inculpation d'assassinat.



(Photos Détective)

Au centre : le dépôt de margarine de la rue de l'Arche-Sèche où « Risque à tout » fut tué par sa maîtresse ; en bas : la veuve Rousselet.

et retors, réfléchi et inconscient, aciturne et bavard, jouisseur et ladre ; mais ce qui dominait surtout dans son caractère, c'était la brutalité : il était brutal avec tout le monde, avec ses domestiques, avec ses animaux, et, pour le motif le plus futile, il entraînait dans des colères terribles d'une violence inouïe.

« Courtier en bestiaux », tel il s'intitulait ; mais quel bizarre courtier en bestiaux ! Un animal crevait-il : « Ce sera pour Lesage », disait le paysan à qui la bête appartenait, et Lesage achetait vache, bœuf ou mouton crevés.

Lemaître était violent, extrêmement violent et irascible : un matin, il transportait un veau dans sa charrette. L'animal, dont les liens étaient trop serrés, se mit à hurler ; ne pouvant le faire taire et exaspéré par ses cris, « Risque à tout » s'emporta : sautant sur la route, il sortit son couteau et décapita l'animal. Une autre fois, son cheval ne pouvant plus avancer, il lui trancha également la tête à coups de couteau.

« Risque à tout » poussa même plus loin la sauvagerie : s'étant pris de querelle avec un chiffonnier, au marché aux bestiaux de Châteaubriant, il s'enferma avec son adversaire dans une grange et, nus jusqu'à la ceinture, les deux hommes se battirent à coups de manche de fouet, de ces énormes fouets de roulier. Le duel se termina lorsque « Risque à tout » et le

## Une déposition accablante contre « Risque à tout »

La femme Lebeau, veuve Bureau, la bonne de Lemaître, fit une déposition accablante pour son maître. Elle raconta que, le dimanche 24 juin 1923, son patron, qu'elle connaissait sous le seul nom de Lesage — était parti avec un ami nommé Guinefort, dans son auto, une petite voiture — pour Rennes. Ils revinrent à Sion le 26 juin, mais ils étaient accompagnés d'un homme extrêmement petit, chaussé de bottines de femme, qui déclara à la servante s'appeler Marcel, avoir été engagé par le soi-disant Lesage, comme toucheur de bestiaux, à Pléchâtel.

La veuve Bureau devait apprendre plus tard que le soi-disant Marcel avait été engagé par Lesage à Rennes et qu'il avait raconté cette fable sur l'ordre de son nouveau patron.

La bonne déclara ensuite que, le mercredi 27, Lesage et Marcel étaient partis en auto pour Châteaubriant, Lesage devant poursuivre sa route jusqu'à Saint-Etienne-de-Montluc, pour acheter des bêtes.

Lesage revint seul, dans la nuit du 28 au 29 juin. Et la bonne, lorsqu'elle se leva à 5 heures du matin, l'aperçut, dans la cour, occupé à laver sa gabardine. Elle s'approcha : la petite auto avait son marchepied et ses coussins couverts de sang ; de plus, le pare-brise était brisé. « Risque à

tout » avait des taches de sang sur son pantalon et la gabardine qu'il lavait était également tachée de sang.

Aux questions de la veuve Bureau, le faux Lesage répondit qu'il avait tamponné un cheval avec son auto, près de Saint-Etienne-de-Montluc, puis il lui ordonna de laver immédiatement son pantalon. Dans le courant de l'après-midi, il raconta à sa bonne que ce n'était pas un cheval qu'il avait tamponné, mais un chien qu'il avait écrasé.

Le lendemain soir, vers 10 heures, il partit en auto, emportant des pelles et des sacs et s'éloigna dans la direction de Lusanger, dans la direction du puits de Galot, et le lendemain, il raconta à sa bonne qu'il était allé enterrer le chien écrasé par lui la veille.

Poursuivant ses importantes révélations, la bonne déclara ensuite que, le lendemain du jour où fut découvert le cadavre dans le puits, elle trouva dans les cendres du foyer la boucle de la gabardine de Lesage. Sur une question, celui-ci avait déclaré à la servante :

— Je l'avais mise à sécher auprès du foyer ; elle a pris feu ; alors, je l'ai jetée dans les flammes.

La veuve Bureau déclarait ne pas avoir parlé plus tôt parce qu'elle avait peur de « Risque à tout ».

Devant ces déclarations, les magistrats enquêteurs n'hésitèrent pas : « Risque à tout » avait tué Collet et l'avait fait disparaître dans le puits de Galot. L'enquête reprit de plus belle.

Georges Lemaître, condamné à trois ans de travaux publics par le conseil de guerre de Bordeaux, fut transféré à Châteaubriant aussitôt après l'audience.

Interrogé, il déclara ne pas savoir ce qu'était devenu Collet, qu'il avait quitté dans un café de Châteaubriant, et qu'il n'avait pas voulu le garder à son service, parce qu'il était trop sale. Il maintenait sa version du chien écrasé, puis enterré le lendemain. Il fut impossible de le faire varier dans ses réponses.

## Ce n'était pas le cadavre de Collet

L'enquête se poursuivit ainsi pendant tout le début de l'année 1926. Collet, recherché dans toute la France, ne put être retrouvé. Était-ce son cadavre qu'on avait trouvé au fond du puits de Galot ?

Un magistrat fit alors confronter très soigneusement les mensurations du cadavre avec celles inscrites dans le livret de Collet ; l'accusation s'écroula d'un seul coup : aucune concordance.

Le cadavre trouvé, bien que très petit, mesurait cependant — d'après les estimations faites et à moins d'être anormal ; or, Collet ne l'était pas — 10 centimètres de plus que le disparu ; de même pour les mains ainsi que pour les pieds, qui étaient plus grands aussi.

Il ne restait plus aucune charge contre « Risque à tout », puisque le cadavre n'était pas celui de Collet qu'on l'accusait d'avoir tué.

Amnistié peu après, Georges Lemaître fut remis en liberté et revint habiter Châteaubriant, où il reprit son commerce de bétail.

## « Risque à tout » est tué par sa maîtresse

Au début du printemps dernier, à Nantes, Lemaître fit la connaissance de la veuve Rousselet, qui devint sa maîtresse. Il lui emprunta, un jour, une somme de 3.000 francs, prétextant un achat important pour lequel il n'avait pas assez d'argent liquide. Juliette Rousselet lui réclama à diverses reprises son argent, sans pouvoir se le faire rendre.

Un jour de promenade, « Risque à tout » prit même 700 francs dans le sac de sa maîtresse.

Le 30 août, au matin, dans le magasin qu'elle possédait, rue de l'Arche-Sèche, Juliette Rousselet réclama son argent à Lemaître ; celui-ci, ricanant, refusa de le rendre et frappa sauvagement sa maîtresse ; un revolver se trouvait sur la table : la femme s'en empara et tira par deux fois. « Risque à tout », atteint au ventre, s'écroula. Transporté à l'hôtel-Dieu, il succomba le lendemain, sans avoir pu parler, sans avoir repris ses sens.

## « Je sais qu'il a déjà un crime sur la conscience »

Une perquisition faite rue de l'Arche-Sèche, dans le dépôt de margarine tenu par la meurtrière, fit découvrir, dans un tiroir, le commencement d'une lettre où la veuve Rousselet disait :

« Au cas où je mourrais d'une mort tragique, il faudrait accuser mon amant, nommé Lemaître, marchand de bestiaux à Châteaubriant. Il est brutal et m'a déjà menacée. Je connais ses lourds antécédents judiciaires ; c'est un repris de justice et je sais qu'il a déjà un crime sur la conscience... »

La lettre s'arrêtait court.

Interrogée, la veuve Rousselet déclara qu'elle avait simplement voulu, dans cette lettre, faire allusion aux bruits qui accusaient « Risque à tout » d'être l'assassin de l'homme trouvé dans le puits de Galot.

En sait-elle davantage ?

Pendant toute l'instruction, elle déclara ne rien connaître d'autre.

A l'audience de lundi, où sera jugée la veuve Rousselet pour le meurtre de « Risque à tout », le tragique mystère du puits de Galot va être de nouveau évoqué.

Le hameau en ruine livrera-t-il enfin son secret ?

Jacques MAUFRA.

12 MARS  
1829...



Sergents de ville  
1829-1830



Officier de paix et sergent de ville  
1830-1848



Gardiens de Paris  
1848-1849



Officier et sergent de ville  
1849-1870

Un centenaire



Une revue de gardiens de la paix, 1929, dans la cour de la Cité

**L**e 12 mars 1929, en ses salons de la Préfecture de police, 7, boulevard du Palais, M. Chiappe recevra les 16.000 gardiens de la paix conduits par M. Paul Guichard, directeur général de la Police municipale.

Certes, le Chevalier du Guet, s'il tenait réception, avait beaucoup moins de saluts à faire. Mais j'imagine qu'il ne voyait pas souvent ses subordonnés : les mœurs d'alors étaient moins démocratiques que de nos jours.

Cette réception grandiose a un sens. Il s'agit de fêter le centenaire des gardiens de la paix. Il eût été dommage que cela ne fût pas. On commémore les travaux de gens qui en ont infiniment moins fait.

Enfin, pour un chroniqueur, c'est le moment où jamais de montrer son érudition.

#### Le guet qu'on rosso

La police avait un autre nom aux premiers siècles de notre histoire ; on l'appelait le guet.

Les historiens nous apprennent que le roi Clotaire II, en 595, régla par ordonnance le service imposé à la garde de nuit ou guet de Paris. Charlemagne et Louis le Jeune réglementèrent ensuite l'organisation de cette milice. Charlemagne frappa notamment d'une amende de 4 sols parisis ceux qui ne voulaient pas prendre la garde (il y eut, de tout temps, des « tireurs au flanc »).

Les gardiens de la paix de ces temps-là étaient de paisibles commerçants ou artisans.

Ceux qui composaient le guet ne craignaient rien, hors le danger. Aussi le Guet Royal, composé d'une compagnie à cheval et d'une compagnie à pied, le méprisait-il et, en 1563, un édit de Charles IX supprima le guet des métiers.

Entre temps, il fut souvent rossé — les ribaudes, les truands, les coupe-jarrets, les vide-goussets et les tranche-gorges, les étudiants et les poètes lui menaient la vie dure. Les poètes de cette époque maniaient avec autant de grâce le stylet que l'hémistiche et, la césure ne nourrissant point son homme, ils coupaient plus aisément une bourse qu'un vers et pillaient plus encore les rôtisseurs ou marchands à la toilette qu'Ovide, Horace ou Platon.

Le Guet Royal comptait, en 1563, 50 cavaliers et 100 hommes à pied qu'on appelait des archers.

Sous Louis XIV, l'effectif fut porté à 100 cavaliers et 400 fantassins.

Le Guet était encore rossé de temps en temps. Mais il pouvait se consoler en se disant qu'il n'était, non plus par des ribauds ou des poètes, mais par des gens de qualité. C'étaient alors des gentilshommes qui se chargeaient d'infliger les corrections.

L'effectif total du Guet était, en 1721, de 1.093 hommes, secondés par les gardes-françaises et deux compagnies de Suisses, sans compter les 300 hommes de garde à l'Hôtel de Ville.

Le banlieue était protégée — si l'on peut dire — par la maréchaussée de l'Île-de-France (100 hommes).

Le Guet Royal était sous les ordres du chevalier du Guet.

C'était un noble, richement vêtu, chamarré sur toutes les coutures, chapeau à plume sur la tête, épée au côté. Il pouvait à toute heure du jour et de la nuit se présenter chez le Roi, prérogative considérable. Il parcourait, la nuit, les rues de Paris, à la tête des rondes du Guet Royal.

Sur son cheval noir, il avait grand air, l'ange gardien des Parisiens.

En 1567, un édit créa un nouveau magistrat : le Lieutenant général de Police.

Cent ans plus tard, Colbert disait à Louis XIV :

— Il faut que notre lieutenant de police soit un homme de simarre et d'épée, et, si la savante hermine du docteur doit flotter sur ses épaules, il faut aussi qu'à son pied résonne le fort éperon du chevalier ; qu'il soit impassible comme magistrat et, comme soldat, intrépide ; qu'il ne pâlisse pas devant les inondations du fleuve et la peste des hôpitaux, non plus que devant les rumeurs populaires et les menaces de vos courtisans.

Aux éperons près, Colbert avait prévu Chiappe et Guichard.

M. de La Reynie fut le premier lieutenant de police et le resta 30 ans.

Outre le Guet, le lieutenant général de police avait sous ses ordres, les commissaires au Châtelet, les inspecteurs de police et les observateurs.

Les commissaires au Châtelet surveillaient les vagabonds, recherchaient les maléfices, enquêtaient sur les procès en instance au Châtelet. Ils avaient le droit de porter la robe longue.

La création de la Préfecture de Police

La révolution modifia complètement l'organisation de la police parisienne : le Guet, la garde de Paris, les Suisses, le lieutenant général de police, disparurent.

Le Comité de Salut public le remplaça par la garde nationale, la Gendarmerie et la Légion de Police.

Mais, le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), fut créée la Préfecture de Police.

Le citoyen Dubois fut le premier préfet.

La Restauration supprima la préfecture ; le gouvernement des Cent-Jours la rétablit.

Je ne retracerai pas, par le menu, toutes les vicissitudes, tous les changements apportés dans l'organisation de la police. Je ne parlerai pas de la police politique (Fouché). Je ne dirai qu'un mot d'un événement sensationnel à l'époque : en 1828, la préfecture de police utilisa, pour les rondes de nuit, les voitures Wurtz, dont les roues étaient garnies de feutre, ainsi que les sabots des chevaux, et qui traversaient Paris sans bruit en transportant une douzaine d'inspecteurs ou de gendarmes.

Je ne dirai qu'un mot de M. Thouret, le premier directeur de la police municipale, créée à cette date. Il voulait que la police municipale fût fraternelle. C'était une belle idée !

#### Les premiers sergents de ville

Quand M. Debelleyme fut nommé préfet de police, le 6 janvier 1828, il n'existait pas d'agents de police en uniforme.

Le 12 mars 1829, M. Debelleyme prenait l'ordonnance suivante :

« Nous, préfet de police, ordonnons ce qui suit :

#### Art. I.

« Des sergents de ville seront chargés dans Paris de l'exécution des lois et ordonnances de police municipale et ils seront assistés d'inspecteurs de police pour l'exécution des ordres.

#### Art. II.

« Les sergents de ville porteront un habit ou redingote uniforme en drap bleu, boutons aux armes de la ville, pantalon et gilet bleus, chapeau à cornes, canne à pomme blanche aux armes de la ville. Dans les rondes de nuit, ils pourront porter un sabre avec ceinturon noir. »

La population parisienne accueillit favorablement le nouveau corps, qui mit de l'ordre dans la capitale.

Elle en avait besoin.

N'était-ce point vers la même époque que Vidocq, chef de la Sûreté, réclamait, pour en faire des observateurs, trois détenus à la prison de Bicêtre ?

Ces hommes en uniforme ajoutèrent à la police un élément honnête.

En 1846, ils étaient 38 brigadiers et 292 sergents de ville, à veiller sur l'ordre.

La révolution de 1848 les supprima et le citoyen Caussidière, délégué au département de la police, créa pour les remplacer le corps des *Montagnards*, « composé d'ouvriers sans travail, ayant donné des preuves de civisme ».

L'uniforme en était simple : blouse bleue, cravate et ceinture rouges.

Ils accomplirent leurs fonctions avec la plus scrupuleuse honnêteté.

On peut rire à présent des quarante-huitards.

En 1849, le 8 mars, les sergents de ville furent rétablis avec le bicorne et l'épée.

L'effectif en 1850 comprenait : 1 chef de la police municipale, 25 officiers de paix, 40 brigadiers, 60 sous-brigadiers, 750 inspecteurs ou sergents de ville.

Le second Empire n'y changea rien jusqu'en 1854, où la garde de Paris vint seconder la tâche trop lourde de la police municipale et où l'effectif de celle-ci fut porté de 750 hommes à 2.875 sergents de ville et 231 auxiliaires. La tenue fut modifiée. On adopta notamment le numéro sur le collet de l'habit. Cela nous venait d'Angleterre.

En 1865, la ville de Paris loua un immeuble, 28, rue des Anglais (dans le 13<sup>e</sup> arrondissement), pour loger les agents.

En 1866, l'effectif total se trouva porté à 5.768 sergents de ville.

#### La police sous la 3<sup>e</sup> République

En 1873, l'uniforme des sergents de ville, qu'on appelait à présent des gardiens de la paix, fut le suivant : capote, tunique et pantalon de drap bleu, képi, ceinturon avec cartouchière et étui à revolver. Il n'a presque pas changé depuis.

En 1892, l'effectif comprenait 7.500 gardiens et inspecteurs.

Les traitements furent augmentés et devinrent décentes. M. Lépine, en prenant la direction de la police municipale en 1893, améliora l'organisation policière à Paris.

Il est, je crois, inutile de mentionner en détail, tout ce qu'il fit.

Au 1<sup>er</sup> juillet 1914, les effectifs de gardiens de la paix s'élevaient à 10.439 hommes.

Puis ce fut la guerre.

Tous servirent vaillamment. 190 furent tués, 452 blessés. 15 Croix de la Légion d'Honneur, 68 Médailles Militaires, 790 Croix de Guerre, leur furent distribuées.

M. Paul Guichard a porté l'organisation de la police municipale à une quasi-perfection et il est désormais impossible, sans recherches historiques sérieuses, de reconnaître dans la police municipale de mars 1929 la police municipale de mars 1829 ; il est plus impossible encore de comparer le guet et nos gardiens de la paix. Un homme bien étonné serait Clotaire II, s'il survenait tout d'un coup dans la grande ville où l'ordre règne, où le guet n'est plus rossé, où les « veilleurs » sont jeunes, intelligents, courageux.

Marius LARIQUE.

12 MARS  
... 1929



Gardiens de la paix  
1870-1871



Officier de paix et gardien de la paix mobilisés  
(Siège de Paris), 1870-1871



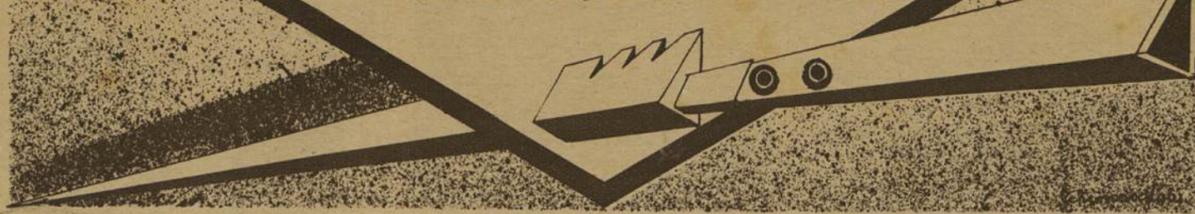
Gardiens de la paix  
(Bataillon de Versailles), 1871-1873



Officier et gardien de la paix  
1873-1894

# LA PLAIE EN TRIANGLE

Roman inédit par Etienne GRIL



## RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Rue Lebon, dans le dix-septième arrondissement, à Paris, on découvre au petit jour le corps de Gérard Person, qui a réussi à dresser contre la finance américaine le trust européen des diamants. A quelques pas de là, gisait le cadavre de sa secrétaire, Mlle Laure Martial. Crime crapuleux ? Crime passionnel ? Episode de la guerre des diamants ? On ne sait. Au journal Le Nouveau Monde, Marcel Singleton, qui vient d'obtenir un congé de trois semaines, refuse de se charger de l'enquête, qui est confiée à son confrère Manceau.

### II (suite)

« Je n'en sais rien... Ce que je sais, c'est que je viens de recevoir un savon de première classe et qu'il ne faudrait pas que ça se renouvelât... Manceau, vous allez me récolter tout ce que vous trouverez sur Person, sur sa vie, ses mœurs, sa façon de casser un œuf et de traiter les affaires; il faut que nous soyons les plus complets, entendez-vous, mais il faut aussi que jamais ne paraisse désormais un mot sur le trust américain; sans cela, je crois que vous ne ferez pas de vieux os ici, ni moi non plus... »

« Et l'enquête ? protesta Manceau. Si nous découvrons l'assassin, nous ne dirons tout de même pas que c'est un ange... »

« Nous donnerons ce que nous communiquerons la police, un point, c'est tout. Singleton avait raison; la stricte honnêteté morale dans cette affaire nous interdit de faire la moindre supposition; nous nous devons et nous devons à nos lecteurs d'enregistrer les faits, uniquement les faits... »

Ce n'étaient là que des paroles. A neuf heures du soir, un deuxième rapport réunissait le directeur, le rédacteur en chef, le chef des informations et Manceau; les conséquences de l'affaire étaient trop graves pour que l'on gardât, dans un grand organe comme *Le Nouveau Monde*, une neutralité qui frisait la partialité et qui risquait fort, aux yeux du public en émoi, de passer pour une compromission. Les intérêts du groupe français participant à l'Universal Diamond étaient trop importants pour qu'on les sacrifiât d'un seul coup aux manœuvres de la finance américaine; renseignements pris, les rentes françaises étaient désormais assez solidement assises pour résister à une pression de la Bourse de New-York, d'autant plus que les dépêches des correspondants de Londres, de Berlin et de La Haye annonçaient que, dans toutes ces villes, la résistance s'organisait.

C'était une nouvelle bataille des diamants qui s'organisait autour de deux cadavres, et Gérard Person n'était plus là pour diriger la défense.

Cependant, Manceau précisait que la police était sur une piste intéressante.

« Sur celle de l'assassin ? demanda le directeur. »

« Non, sur celle d'une femme qui pourrait être pour quelque chose dans l'affaire. Si la piste est bonne, on devra reprendre de nouveau l'hypothèse du crime passionnel... »

Trois ricanements accueillirent cette déclaration.

« Il s'agirait de Berthe Mannefeld... »

« Ah ! non, s'écria M. Merlin. Je la connais, Berthe Mannefeld; elle s'appelle d'ailleurs Bertha et est allemande; c'est elle qui a abandonné Person il y a cinq ans et depuis elle est la maîtresse de Ralph Martins, le directeur de la New-York Assurance. »

« C'est exact, reprit imperturbablement Manceau, ou plutôt, c'était exact; mais, depuis cinq semaines, Ralph Martins est officieusement secrétaire général de la Diamond Company, qui a son siège à Boston. »

« Oh ! oh ! »

« Et, depuis quinze jours, Berthe Mannefeld est à Paris, à l'hôtel Impérial... »

M. Merlin faillit bondir, mais il se contenta de saisir son coupe-papier et de s'en frapper nerveusement la paume de la main; c'était un homme au courant des intrigues internationales, aussi bien politiques que financières, et la nouvelle le surprit visiblement.

« Vous êtes sûr de cela ? demanda-t-il en faisant un effort pour recouvrer son calme. »

« Je suis sûr de cela, parce que ce sont des faits matériels que j'ai pu contrôler à coups de téléphone, répondit Manceau. Je suis moins sûr du reste, qui a de l'importance: vendredi dernier, Berthe Mannefeld a eu un entretien d'une heure, dans sa chambre ou dans le salon attenant, avec Person. De cela, je ne puis répondre, mais j'ai une confirmation bientôt, si c'est nécessaire, car c'est un fait matériel; il y eut des éclats de voix. Berthe Mannefeld aurait également eu des entrevues chez elle, dans son appartement de l'hôtel Impérial, non seulement avec des financiers notables, mais avec des individus plus difficiles à repérer... »

« Savez-vous, Manceau, dit M. Griffard, que ce que vous dites est grave ? »

« Je le sais, riposta Manceau; d'ailleurs, tous les confrères ont les mêmes renseignements et c'est bien le diable si aucun ne les publie... »

« Mais nous les publierons ! dit M. Merlin; je comprends que le gouvernement ait bronché devant la répercussion du crime sur le cours des rentes; mais il est impossible que l'affaire soit enterrée et, si les autres ne marchent pas, *Le Nouveau Monde* marchera. Je désire seulement, monsieur Bédier, que toutes les épreuves soient soumises à M. Griffard... »

« C'est entendu, monsieur Merlin... »

Toute la presse marcha; l'affaire dépassait les bornes de l'attentat ordinaire. Les grands journaux de Paris avaient expédié des reporters à l'hôtel Impérial; Mme Berthe Mannefeld était partie à deux heures et était allée au Bourget s'embarquer dans un avion qui devait la mener à Croydon; les journalistes anglais et les correspondants des journaux français ne furent pas plus heureux, puisque, alertés aussitôt par dépêches, ils attendirent vainement, pendant quatre heures, l'arrivée de l'aventurière sur l'aérodrome de Croydon; on apprenait le lendemain seulement qu'en cours de route Berthe Mannefeld avait décidé de se diriger sur Hambourg, pour s'embar-

quer à bord du *Baltic*, qui quittait le port à midi pour New-York, sans escale.

Tous les journaux auraient publié une interview, si leurs reporters avaient trouvé Berthe Mannefeld à l'hôtel Impérial; dans l'incertitude, ils s'abstinrent prudemment de faire même mention du nom de l'ancienne compagne de Person. Pas pour longtemps.

La police et les enquêteurs développèrent leurs recherches de ce côté: quelles étaient les personnes que Berthe Mannefeld avait vues en deux semaines ?

Ce fut Manceau qui découvrit la piste la plus intéressante: deux jours avant le drame, Berthe Mannefeld avait reçu en même temps Laure Martial, la propre secrétaire de Gérard Person, et un homme de quarante ans environ, dont une femme de chambre donna une vague signalement: taille moyenne, une petite moustache taillée très court, chaussures jaunes, complet gris fer, chapeau gris clair. C'était vague, mais, comme

concierge les lui montait chaque jour, il ne résista pas longtemps, sous le mauvais prétexte qu'il profiterait de ses vacances pour ranger et classer ses dossiers. Il ne classait ni ne rangeait rien du tout. Il fumait des cigarettes et lisait ses journaux. Et son cerveau travaillait...

La question du *Nouveau Monde*: « Quel est l'homme au chapeau gris ? » le fit sourire.

« Dans toutes les affaires, il y a de la couleur: le chapeau gris, ou l'auto marron, ou le pardessus beige... Les malfaiteurs devraient s'entendre pour adopter une teinte uniforme... »

Le film se déroulait normalement et Singleton ne douta pas que le mystère de l'homme gris ne fût rapidement éclairci.

Et tout cela ne valait même pas la peine de s'y arrêter: l'affaire Person serait liquidée avant son retour au journal, soit par la capture du coupable, soit par l'éteuffement de l'affaire; quant à grouper, comme l'insinuait complaisamment le journal, le drame sentimental et le drame financier, Singleton s'y refusait dès l'abord.

« La suite à demain », dit-il en passant à la troisième page, où la politique extérieure qui ne le passionnait pas disputait la place à la publicité.

La quatrième page, celle des faits divers d'ordre secondaire, l'intéressait plus; il y avait là la rubrique des « A travers Paris et la banlieue », qui était l'essentiel de sa lecture; rien de passion-



(Illustration de Rudis)

... ont découvert le corps d'un homme tué d'un coup de couteau.

on précisait le moment de l'entrevue, de seize heures quinze à dix-sept heures, l'individu visé devait à la justice de se faire connaître s'il n'avait rien à se reprocher.

*Le Nouveau Monde* imprima, sur trois colonnes: « Quel est l'homme au chapeau gris ? »

Vingt-quatre heures s'écoulèrent, sans que le mystérieux inconnu donnât de ses nouvelles; la piste était donc bonne: à défaut de la police, circonspecte, les reporters s'y jetèrent à corps perdu. Manceau avait de l'avance: au moment où les confrères répétaient: « Quel est l'homme au chapeau gris ? » *Le Nouveau Monde* révélait qu'il s'agissait d'un démarcheur financier, un nommé Paul Marninon; mais il révélait bien autre chose.

D'abord, Marninon s'appelait en réalité Jacques Delapiau; c'était un de ces courtiers marrons dont on pouvait s'étonner qu'il eût été reçu par Berthe Mannefeld; condamné pour escroqueries, mêlé à plusieurs affaires louches dont la police avait eu à s'occuper et d'où il avait eu grand-peine à se tirer, il avait contre lui un grave antécédent: il avait abattu d'un coup de revolver, dix ans auparavant, un autre démarcheur financier; il avait démontré qu'il avait été en état de légitime défense et avait été acquitté par le jury.

Mais Marninon-Delapiau avait tué, et c'était très important.

C'était la piste et la bonne, comme le proclamait Manceau avec éclat; et Singleton avait bien eu raison de dire que l'affaire était simple. Il s'était seulement trompé en séparant les hypothèses, puisqu'il s'agissait d'un crime probable que le double assassinat était à la fois un crime passionnel, la vengeance de Berthe Mannefeld, et un drame financier international, un épisode de la guerre des diamants.

### III

#### Muraille, rue de la Vistule...

Singleton s'était promis de ne plus bouger de chez lui, et il tenait parole. Il ne quittait plus ses deux pièces, et sa concierge lui montait ses repas d'un restaurant voisin.

Le journaliste avait également pris la résolution de ne pas lire les journaux; mais, comme la

nant non plus: trois colonnes de rixes, de coups, d'ivrognes ramassés par les agents ou dévalisés par des compagnons de rencontre complaisants, d'incendies en enfance, de femmes se jetant du cinquième étage; non, vraiment, rien de passionnant, sauf, au bas de la quatrième colonne, sous un placard de publicité, honteusement caché, un banal drame de la rue, que Singleton lut une fois debout et qu'il relut une seconde fois assis. Ce n'était pas long:

Hier matin, rue de la Vistule, entre l'avenue d'Italie et l'avenue de Choisy, dans le treizième arrondissement, les agents Berthier et Renon ont découvert le corps d'un homme tué d'un coup de couteau, qui avait atteint le cœur. Il s'agit d'un ouvrier, Pierre Muraille, quarante-sept ans, qui a été frappé devant la maison qu'il habitait, au moment où il rentrait de son travail de nuit. La victime n'ayant pas été dévalisée, la police croit que le meurtre est la suite d'une dispute avec un passant. Pierre Muraille, qui était un homme tranquille, un bon ouvrier et auquel on ne connaissait pas d'ennemis, laisse une veuve et deux enfants de huit et dix ans.

« C'est ridicule », dit Singleton en jetant le journal.

Enfoncé dans un fauteuil, il s'astreignit à ne plus penser du tout parce qu'il savait bien que, s'il pensait à quelque chose, ce serait à ce coup de couteau en plein cœur. On donnait subitement bien des coups de couteau en plein cœur des gens, aux quatre coins de Paris...

« Est-elle à la même hauteur ? »

Qui, elle? La plaie de l'ouvrier Muraille, qui est mort devant sa porte, rue de la Vistule, sans pousser un cri.

Car il est mort sans un cri. Il est monstrueux que l'on ait osé imprimer que le meurtre pouvait être la conséquence d'une dispute avec un passant; on ne se dispute pas à voix basse, dans ce quartier-là surtout, et, à cette heure-là — au fait, à quelle heure Muraille revenait-il de son travail de nuit? — vers le matin, les gens ne sont point plongés dans leur premier sommeil et les paroles sonnent clair dans le désert des rues parisiennes.

Il n'y avait rien à faire: la machine à penser était déclenchée, et Singleton se résigna à la laisser ramasser, développer et déduire...

En jetant, à cause des détails, les meurtres de la rue Lebon et celui de la rue de la Vistule sur le même plan, le journaliste se heurta, dès l'abord, à plusieurs invraisemblances.

En premier lieu, de pure logique psychologique: un assassin opérant à des heures aussi matinales, où tous les moyens de communication sont défaut, à part les taxis dont il ne peut user sous peine d'être pincé en peu de temps, ne s'aviserait pas, après un meurtre aussi retentissant que celui de Gérard Person, d'aller opérer dans un quartier tout différent, de passer du dix-septième arrondissement dans le treizième.

Cette idée de chauffeur, qui a effleuré Singleton, le surprend un instant: il voit très bien Person arrêtant un taxi ou s'arrêtant auprès d'un taxi, le chauffeur descendant de son siège, car le coup de couteau, étant remontant ou au moins horizontal, n'a pu être donné le meurtrier étant assis sur le siège. Ce qu'il voit moins bien, c'est le chauffeur, ayant liquidé Person, dont le corps est visible de l'endroit où fut frappée la secrétaire, allant régler le compte de Laure Martial, sans éclat, sans cri.

Ce qu'il ne voit pas du tout, c'est le meurtre de Muraille par le même chauffeur: il y aurait eu échange de quelques mots, et, derrière les murs silencieux de Paris, il y a toujours quelque oreille qui peut entendre.

C'est ce silence qui est étonnant dans les trois affaires, un silence de tombe et de catastrophe; l'assassin n'apparaît à aucun moment; il n'y a dans l'air du matin qu'un couteau qui frappe, vite, à coup sûr, et qui disparaît.

Puis une invraisemblance de fond, qui réside précisément dans l'attitude homogène du meurtrier dans les trois cas: il n'y a pas même eu tentative de fouille des victimes. Et se pose le dilemme: ou le crime est crapuleux, l'assassin a tué pour voler; il est dès lors invraisemblable que, la victime à terre, il n'ait pensé qu'à fuir sans même tendre la main pour s'emparer du sac de Laure Martial; ou le crime rentre dans le cadre de la bataille des diamants et, si les assassins de la rue Lebon s'expliquent naturellement, celui de la rue de la Vistule n'a pas de sens.

A moins que l'assassin, après avoir opéré dans le dix-septième arrondissement par suggestion étrangère ou par calcul personnel, n'ait commis son troisième crime par hasard, les circonstances l'y ayant poussé...

Et Singleton ne conclut pas. S'il se méfie, dans les drames, des coïncidences, qui sont la source de toutes les erreurs judiciaires, il ne rejette pas les invraisemblances; les classes et généralement elles finissent par ne plus être des invraisemblances lorsqu'elles font réellement partie d'une affaire...

Marcel Singleton a fait le tour de ses suppositions et il éclate brusquement d'un rire qui sonne clair dans sa solitude:

« Et l'homme au chapeau gris? C'est peut-être le chauffeur assassin... Et Berthe Mannefeld? C'est sans doute sa complice... Je les avais oubliés et Manceau en serait vexé... »

C'est fini. Il s'est débarrassé d'une idée impotente en l'attaquant de front.

Il en jouit exactement pendant un quart d'heure, le temps de croire qu'il ne pense plus à rien, et il se surprend à murmurer:

« Le chauffeur de taxi est ridicule... »

### IV

#### Un coup de téléphone pour rien

Singleton avait capitulé et était descendu pour téléphoner dans un bar voisin de son domicile:

« C'est vous, Bédier?... Ici, Singleton... Parfaitement, Singleton... Manceau n'est pas là?... Ne le laissez pas partir, nom d'une pipe! j'ai un service à lui demander... J'attends... Il est parti?... C'est embêtant, mais ça ne fait rien. Voulez-vous lui demander trois renseignements de ma part?... Il s'agit de l'homme tué d'un coup de couteau, rue de la Vistule... au fin fond du treizième... Oui, je m'occupe des faits divers, même devant les flots azurés, d'autant plus que je suis rue Jacob... Voici: les voisins ont-ils entendu un bruit d'auto ou de discussion à l'heure approximative où Muraille devait rentrer chez lui?... Où travaillait Muraille et à quelle heure partait-il pour rentrer chez lui? Quelle est la forme de la plaie, ou plutôt que Manceau me procure une photo... Je l'attendrai demain matin, à onze heures, chez moi. »

A l'autre bout du fil, Bédier le railla doucement: puisqu'il s'intéressait aux coups de couteau qui se perdaient à Paris, Singleton aurait mieux fait de s'occuper de ceux du roi du diamant et de sa secrétaire, qui leur donnaient un tintouin de tous les diables...

« Je m'en moque du roi des diamants, riposta Singleton. Je vous fais tout de même mes compliments pour votre homme au chapeau gris: ça fait de la belle copie, mais c'est une belle gaffe... »

Et il raccrocha le récepteur.

Rentré chez lui, Singleton reprit son fauteuil et réfléchit; il avait été créé pour réfléchir et déduire, et avoir voulu échapper pendant trois semaines à sa destinée, était pure folie.

Il s'agissait, maintenant, de rattraper le temps perdu...

D'abord, il convenait d'extraire, pour trois coups de couteau, tout ce que contenait l'adage policier: « Est à rechercher celui à qui le crime profite. »

Dans les trois cas, le crime n'avait profité directement à personne; les trois victimes n'avaient rien perdu de ce qu'elles avaient sur elles.

Il convenait donc de « viser par la bande » et d'étudier les ricochets: pour la rue Lebon, c'était net, c'était clair: la Bertha Mannefeld avait fait d'une pierre deux coups, et le trust américain ramassait tous les marrons tirés du feu.

Mais l'assassinat du nommé Muraille?

Une coïncidence, une pure coïncidence: si on décomptait les coups de couteau donnés à Paris en une nuit, on en trouverait beaucoup des coïncidences, et des lames qui arrivent jusqu'au cœur. Il faudrait d'ailleurs examiner la photo de la blessure de Muraille et la comparer avec les autres.

Les moyens? La netteté des blessures trahissait un professionnel de haute classe. Bon! Il ne pouvait s'agir de Berthe Mannefeld! Ni de l'homme au chapeau gris; Marninon a tué, c'est entendu, mais avec un revolver; il ne peut être qu'un assassin d'occasion; or, pour manier le poignard ou le surin avec sûreté, il faut en avoir joué bien jeune. Marninon est un dévoyé; il a eu une instruction et une éducation normales; il appartient à la petite bourgeoisie: son coup malheureux de revolver est presque une preuve d'innocence...

« Les entrevues de la belle Mannefeld à l'hôtel Impérial sont évidemment suspectes; les unes furent des essais de pression sur Person, peut-être sur Laure Martial... Pour celle-ci, elle aurait trahi son patron ou tenté de le trahir que je n'en serais qu'à moitié surpris... Avec tous les autres gens de la finance, Berthe Mannefeld a dû manigancer quelque coup pour tordre proprement le cou au trust européen des diamants... ou pour lui casser au moins une patte... »

(A suivre.)

# La Science contre le Crime

## VII. — Blessures par armes à feu

**D**u point de vue médico-légal, on classe les armes à feu en armes longues et en armes courtes.

Les armes à feu longues sont le fusil de guerre, de peu d'intérêt en médecine légale, et le fusil de chasse, beaucoup plus souvent en cause.

Les armes à feu courtes jouent, elles, un rôle capital dans les affaires criminelles, et c'est presque exclusivement d'elles que doit s'occuper le médecin légiste.

On divise les armes à feu courtes en trois types : Les pistolets ordinaires, dont l'usage est à peu près abandonné ;

Les revolvers, dont l'usage se répand, hélas ! de plus en plus ; il en existe des modèles variés à l'infini, qui vont du revolver de prix minime, à portée très réduite, à balles rondes en plomb, jusqu'aux revolvers de luxe à balles blindées ;

Enfin, le trop illustre pistolet automatique, dont le type est le *browning*.

L'action des armes à feu sur l'organisme dépend de trois éléments : la poudre, la bourre, le projectile. Les actions de ces éléments donnent lieu à des combinaisons infinies, et une description d'ensemble des blessures par armes à feu est à peu près impossible.

Quoi qu'il en soit, nous dirons quelques mots des caractéristiques générales des poudres, des bourres et des projectiles le plus couramment en usage.

Il existe deux sortes de poudre, la poudre noire, ou poudre ancienne, à base de soufre, de salpêtre et de charbon ; on l'utilise de moins en moins ; et la poudre pyroxylée, à base de nitrocellulose, dont il existe de nombreuses variétés : leur caractéristique commune est qu'elles ne donnent pas de fumée en brûlant.

L'action de la poudre ne se fait sentir sur les blessures que dans le tir à très petite distance. La poudre agit par ses produits de décomposition : tout d'abord par les gaz d'explosion, qui, dans le tir à bout touchant, peuvent causer des dégâts considérables du fait de leur expansion sous la peau perforée par le projectile ; ensuite, par la flamme, qui sort du canon au moment du tir et peut brûler la peau, les cheveux, les vêtements ; puis par les grains de poudre non brûlés, qui s'incrustent dans la peau et font, autour de l'orifice d'entrée de la balle, un cercle piqueté noirâtre, grisâtre ou verdâtre selon la variété de poudre. Enfin, la fumée, dans les tirs très rapprochés, peut faire, sur la peau, une tache lavable.

L'action de la bourre est beaucoup moins importante avec les armes modernes, dont les cartouches ne possèdent qu'une bourre très réduite, alors qu'autrefois la bourre devait être énorme en raison de l'importance de la charge de poudre. La bourre agit rarement comme projectile ; cependant, ses fragments se retrouvent parfois dans la plaie. Plus souvent, elle agit pour brûler les vêtements de la victime. On cite quelques cas où la bourre en ignition mit le feu aux linges, puis à la pièce, théâtre du crime.

La diversité actuelle des projectiles défie toute description. Les délabrements produits par ces projectiles si divers sont eux-mêmes très variés. Outre leur action directe, les projectiles des armes à feu possèdent une action indirecte fort importante et très curieuse dans ses effets ; nous voulons parler de la pression hydrostatique.

Une expérience très simple démontre cette action. Si l'on tire un coup de feu dans un récipient vide, la balle traverse les deux parois du récipient sans le briser. Si on remplit un récipient identique avec un liquide et que l'on tire un coup de feu semblable, le récipient éclate et le liquide est projeté au dehors avec une très grande violence. Cet effet d'éclatement est dû à la pression hydrostatique. La force vive du projectile se communique aux molécules du liquide, qui deviennent chacune de véritables projectiles. Le même phénomène se produit lorsque le but du tir, au lieu d'être un récipient, est un organe creux rempli de liquide ou d'un tissu riche en liquide : le crâne et son contenu, le cerveau, par exemple.

Les armes à feu courtes ne produisent pas des effets explosifs aussi considérables ; elles n'en donnent que l'ébauche : c'est ainsi qu'elles provoquent des fractures du crâne à distance des points d'action directe de la balle.

La médecine légale doit surtout se préoccuper, en présence d'une blessure par arme à feu, de déterminer la distance et la direction du tir.

On conçoit que la détermination de la distance à laquelle un coup de feu a été tiré ne peut se faire que très approximativement. Il est possible, en pratique, de distinguer trois sortes de tir :

Le tir à bout touchant, le canon de l'arme étant appuyé sur la peau.

Le tir à faible distance ou encore à bout portant, c'est-à-dire à 1 mètre au maximum du but ;

Le tir éloigné, c'est-à-dire à une distance dépassant 1 mètre.

Dans le tir à bout touchant, les délabrements sont considérables ; il sont dus surtout à l'action sous-cutanée des gaz de déflagration. En effet, le tir à même la peau introduit à la suite de la balle une assez grande quantité de gaz qui, violemment comprimés, font une explosion dont les effets se traduisent par la destruction des parties molles et réalisent, selon l'expression de Thoinot, un véritable trou de mine aux parois noircies par la poudre et le noir de fumée. Sur les bords de ce trou, la peau est déchirée, non pas de dehors en dedans, mais de dedans en dehors ; enfin, la bourre se retrouve parfois dans la plaie. On peut résumer ainsi les lésions causées par le tir à bout touchant : « Rien au dehors autour de l'orifice d'entrée, tout au dedans. » (Thoinot.)

Dans le tir à bout portant, les signes se trouvent au dehors, autour de l'orifice d'entrée. On y remarque le tatouage par les grains de poudre non brûlés, la brûlure des poils par la flamme sortie du canon, le dépôt de fumée.

La bandelette de tatouage varie suivant la distance à laquelle le coup a été tiré. Dans le tir de très près, la bandelette est étroite, noire, uniforme et touche exactement les bords de la plaie d'entrée. Dans le tir un peu plus éloigné, le tatouage forme une zone piquetée où l'on peut distinguer les grains de poudre un peu éloignés les uns des autres. Enfin, dans le tir plus distant encore, mais cependant portant, les grains de poudre forment une sorte de moucheture.

Dans le tir à grande distance, on ne trouve plus que la trace du projectile, dont seule l'action a pu se faire sentir.

On observe alors, au fond de l'orifice d'entrée, une bandelette très étroite, de quelques millimètres à peine, où la peau desséchée, de couleur sombre, dessine une sorte d'anneau que l'on a appelé la bandelette de contusion. Cette bandelette serait produite par la contusion de la peau par la balle, qui la déprime avant de la pénétrer.

\*\*\*

Ce serait une erreur de croire qu'il est possible de fixer la distance à laquelle un coup de feu a été tiré par le seul examen de la blessure. Cette distance ne peut être déterminée que par des expériences comparatives avec l'arme présumée du crime, et ce n'est que lorsque l'on a, sur le cadavre ou sur une feuille de papier, reproduit un tatouage se rapprochant de celui de la blessure en cause que l'on peut, par comparaison, fixer d'assez près la distance cherchée.

Quant à la direction du tir, question dont l'importance est souvent énorme, on y répond, quand il s'agit de tir à petite distance, par l'examen de l'incrustation des grains de poudre dont la disposition et la forme dépendent en partie de l'incidence du coup, par la détermination de l'axe de l'orifice d'entrée et enfin par la direction du trajet.

Dans les tirs à grande distance, le signe du tatouage manque, mais l'axe de l'orifice et la direction du trajet conservent leur valeur.

Lorsque le sujet a été traversé de part en part, il n'est pas toujours aisé de déterminer lequel des deux orifices est l'orifice d'entrée. Cependant, en général, ce dernier est le plus petit et il présente la bandelette de contusion signalée plus haut.

Quant au diagnostic de l'arme, tous les médecins légistes sont d'accord pour déclarer que l'expert médical doit se refuser à répondre à toute question ainsi formulée : « Voici une arme et un projectile trouvé sur la victime ; cette arme a-t-elle lancé ce projectile ? » ou encore : « D'après la balle que voici, quelle est l'arme qui a pu la lancer ? » Ces problèmes relèvent de la compétence des armuriers, non de celle des médecins.

(A suivre.)

Dr Henri DROUIN.  
Ex-chef de laboratoire à l'Hôpital Broca.

## L'INSTITUT TECHNIQUE DE CRIMINOLOGIE

pour l'étude de la psychologie criminelle et des moyens de défense sociale  
donnera, samedi 9 Mars 1929, à 15 heures très précises, salle des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris, une séance à laquelle prendront la parole les orateurs suivants :

- « LA PSYCHOLOGIE DES CRIMES POLITIQUES »  
par M<sup>e</sup> Albert Gautrat  
Avocat à la Cour d'appel
- « L'HUMOUR ET LE CRIME »  
par M. George Delamare  
Directeur du Poste de T. S. F. de la tour Eiffel
- « COMMENT ÉVITER LES CRIMES PASSIONNELS »  
par le Docteur Pierre Vachet  
Professeur à l'École des hautes études sociales
- « CRÉATION DE L'ÉCOLE DE DÉTECTIVES »  
par le détective Ashelbe  
Professeur à l'École de psychologie

Les membres de l'Institut technique de Criminologie seront, sur présentation de leur carte, dispensés de tout droit.

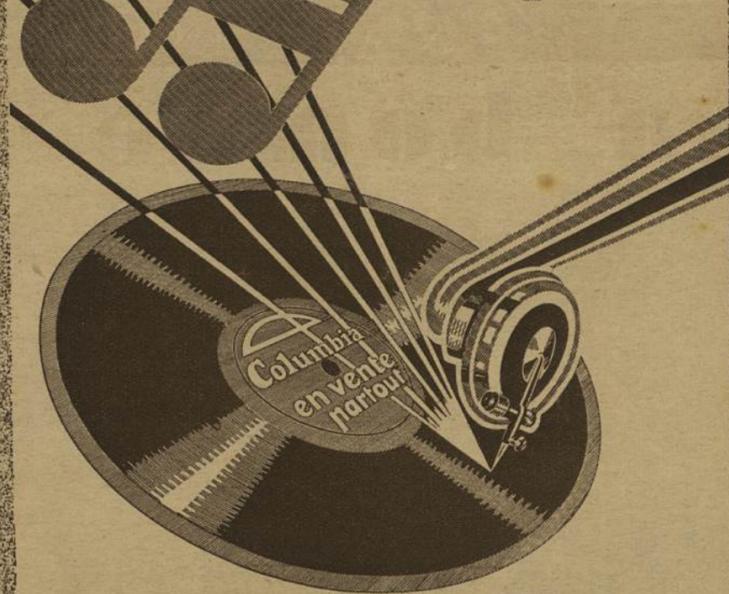
Les membres de « Détective club » sur présentation de leur carte, bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le prix d'entrée, fixé à 5 francs.

À l'issue de cette séance, les inscriptions aux cours de l'École de détectives seront reçues et les programmes exposés.

# Columbia

## Couesnon et C<sup>ie</sup>

### paris



## disques

## phonos

Agents Généraux : COUESNON & C<sup>ie</sup>, 94, Rue d'Anjouleme, PARIS

## LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

Voici la liste des livres  
offerts en primes gratuites  
aux 5.000 premiers abonnés  
de DÉTECTIVE

GASTON LEROUX  
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC  
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET  
L'Étrange  
Monsieur de Lorgemont  
(en réimpression)

KRIJANOVSKAIA  
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE  
L'Homme qui volait  
le Gulf-Stream  
(en réimpression)

L'Éveilleur de Volcans

A. W. MASON  
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET  
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER  
Iggins & C<sup>o</sup> détectives

HENRI CLÉRY  
Nailé Hanoum,  
capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE  
Le Secret de la Marquise  
Une Mission Secrète

ALBERT-JEAN  
La Proie de l'Homme

LIBRAIRIE GALLIMARD  
Chaque volume, couverture illustrée . . . . . 8 fr.

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour  
Thérèse Girard, 78, av. des  
**VOYANTE** Termes, Paris. Consultez-la,  
vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

Égyptiens, secret indien infallible. Mme  
Simone, voyante extraordinaire par ses  
prédictions, guide et dévoile tout, 47, rue  
Saint-Ferdinand. De 1 heure à 7 heures. Correspondance.  
Consultation très détaillée (date de naissance.) 15 francs.

**PETITES ANNONCES**  
5 francs la ligne.

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux  
de DÉTECTIVE le vendredi avant midi pour être  
insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont  
payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de  
leur montant.  
La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

Envoi gratuit et franco, sur demande d'un numéro spécimen de  
**LA REVUE DU VRAI ET DU BEAU**  
offrant des primes à ses lecteurs  
1, Boulevard Henri IV, 1 - PARIS (4<sup>e</sup>)

GRATUITEMENT poste T. S. F., super 6 lampes, complet.  
\*\*\*\*\* Écrire : M. CANTEAU, à Bazas (Gironde) \*\*\*\*\*

## Détatouage universel

sans piqure, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours.  
Envoi méthode produits pour opérer soi-même. Renseign.  
T.p.r. Prof. Diou, 10, rue Clovis-Hugues, Saint-Denis (Seine)

## Bulletin d'Abonnement

|                              | 1 an  | 6 mois |
|------------------------------|-------|--------|
| France et Colonies           | 48. » | 25. »  |
| Etranger<br>tarif A. . . . . | 65. » | 33. »  |
| Etranger<br>tarif B. . . . . | 75. » | 39. »  |

Veillez m'inscrire pour un abonnement  
de : (1 an, 6 mois).

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Ci-joint mandat ou chèque, montant de

l'abonnement : .....

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :

Direction du journal **DÉTECTIVE**  
35, rue Madame, PARIS (6<sup>e</sup>) Tél. LITRÉ 32-11  
Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

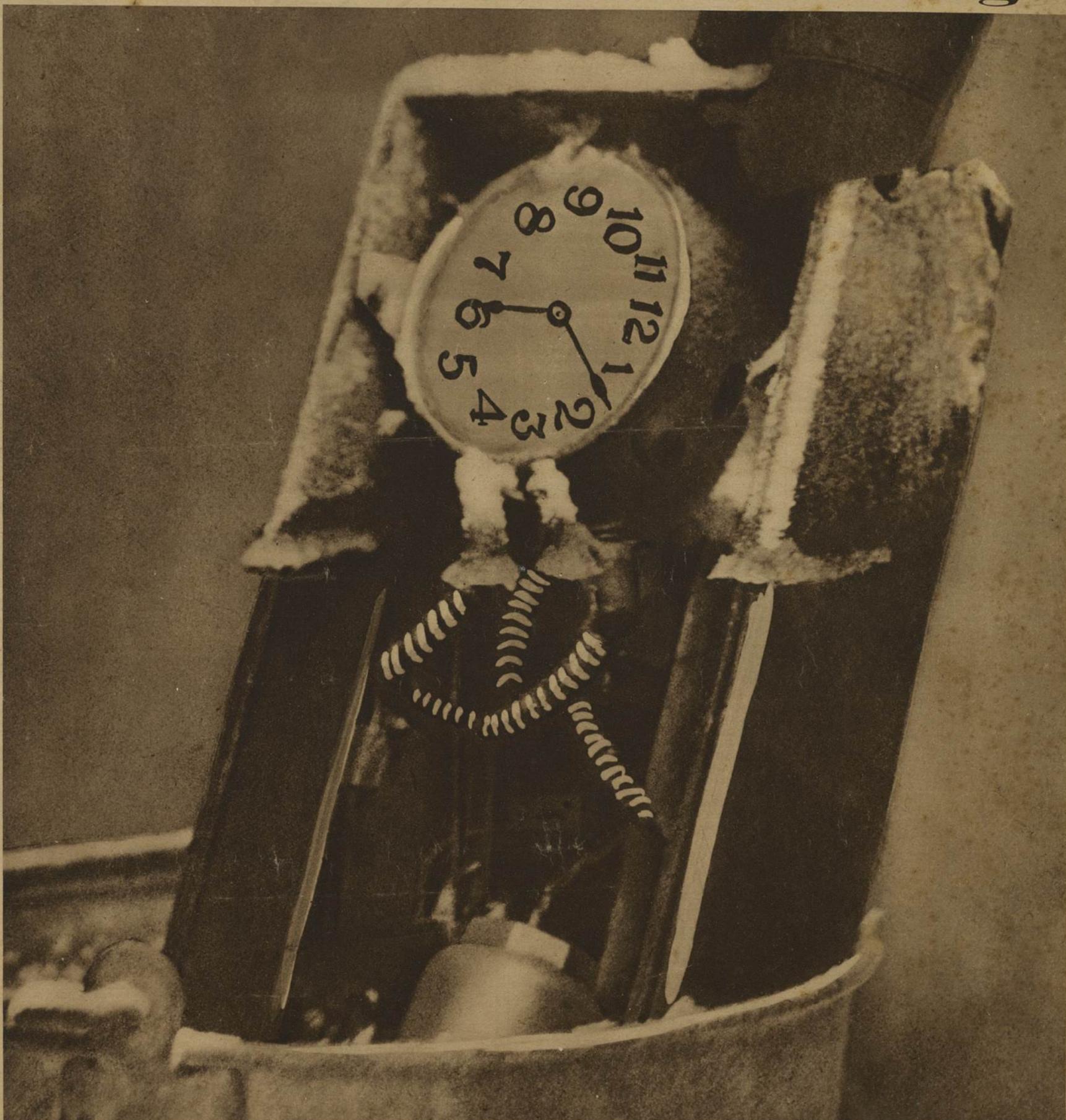
## RIEN QUE LA VÉRITÉ



# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## La bombe dans l'horloge



**Un engin d'une extrême précision avait été dissimulé dans une horloge électrique du palais du gouverneur de l'État de Connecticut (E.-U.). Branché sur les fils, il devait exploser à une heure précise. Mais le mouvement se détraqua et, en venant le vérifier, un ouvrier s'aperçut du danger. Le courant fut aussitôt coupé et l'horloge et la bombe déposées dans un seau rempli d'eau.**